



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE 2022

Annexe au rapport annuel de gestion



04 LE MOT DU PRÉSIDENT

06 NOTRE IDENTITÉ

Chiffres-clés et faits marquants en 2022	8
Notre organisation coopérative	10
L'importance du commerce coopératif et associé en France	13
Près d'un siècle d'engagement pour le sport	14
Notre mouvement Engagés Sport	16

18 NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES, NOS RISQUES ET ENJEUX RSE

Notre gouvernance : une démarche RSE qui se structure	20
Notre modèles d'affaires	22
Nos analyses de matérialité et double matérialité	24
Nos principaux risques	28

30 POUR UN SPORT PLUS ACCESSIBLE

Etablir des conditions de travail bienveillantes pour nos collaborateurs	32
· Bien-être au travail	
· Santé et sécurité au travail	
Faire progresser nos équipes dans le sport	34
· Formations, opportunités d'évolution égalitaires et inclusion	
· Opportunités d'intrapreneuriat et entrepreneuriat pour les collaborateurs	
Développer la pratique sportive et l'accès au sport pour tous	41
· Rendre accessibles les équipements de sport	
· Promouvoir et inciter à la pratique sportive en local	
· Mettre en lumière le sport au féminin	
Nouer de bonnes relations avec nos clients	46
· Assurer la santé et la sécurité de nos clients	
· Informer nos clients de manière responsable	
· Offrir plus de transparence et de traçabilité sur nos produits	

50 POUR UN SPORT PLUS SOLIDAIRE

Promouvoir une chaîne d'approvisionnement responsable	52
· Ethique des pratiques et droits humains	
· Promouvoir le Fabriqué en France et les productions locales	
Soutenir la communauté sportive et des projets solidaires	54
· Co-financer les projets sportifs	
· Sponsoriser des athlètes	
· Entretenir des liens avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire	

58 POUR UN SPORT PLUS DURABLE

S'adapter et lutter contre le changement climatique	60
Contribuer au développement de l'économie circulaire	62
· Concevoir et sélectionner des produits éco-conçus	
· Réduire nos emballages	
· Prolonger la vie de vos produits dans nos ateliers	
· Développer la location dans nos magasins	
Réduire l'impact de nos activités sur l'environnement	68
· Gestion et préservation des ressources	
· Prévention et réduction des pollutions et déchets	
· Participation aux filières de Responsabilité Élargie du Producteur (REP)	
· Sensibilisation et engagement	
Fabriquer des moyens de transport plus respectueux de l'environnement	74

78 ANNEXES

Indicateurs de performance	80
Notice méthodologique	82
Avis de l'organisme tiers indépendant	84
Glossaire	90
Remerciements	91

LE MOT DU PRÉSIDENT



Dans un contexte 2022 compliqué, comment INTERSPORT a fait pour résister ?

Jacky RIHOUE : Chez INTERSPORT, nous sommes indépendants mais jamais seuls, c'est sûrement la clé d'un cap maintenu. Le collectif a une nouvelle fois prouvé sa force. Nous sommes un collectif d'entrepreneurs indépendants : nous faisons nos choix ensemble, nous trouvons des solutions ensemble, nous résistons ensemble. Face à l'inflation, c'est cette union et cette prise de décision commune qui nous ont permis de maintenir des prix accessibles et de proposer des promotions pour ne pas pénaliser les Français.

Quelles actions vous ont particulièrement marqué en 2022 ?

Jacky RIHOUE : C'est important de dire ce que l'on fait en matière de RSE sans attendre d'être parfaits parce que personne ne l'est encore. En 2022, nous nous sommes engagés dans l'éco-conception des produits et l'avons communiqué au plus grand nombre. C'est un premier pas, il faut continuer à élargir notre gamme de produits éco-conçus pour réduire notre impact environnemental, mais c'est une nouvelle preuve concrète qu'INTERSPORT œuvre au quotidien pour rendre le sport plus durable.

Et je citerais également le Collectif d'Athlètes, ce collectif représentatif de toutes nos régions de France et qui partage les belles valeurs de notre enseigne : humilité, optimisme, ouverture, sens du collectif, humanité. Je suis fier qu'INTERSPORT les accompagne pour les aider à atteindre leur rêve.

Comment abordez-vous 2023 ?

Jacky RIHOUE : Avec détermination et une volonté de nous engager encore plus aux côtés de nos clients pour toujours mieux vivre ensemble.

NOTRE
IDENTITÉ

WINTERSPORT

LA CARTE
DE FIDÉLITÉ
- GRATUITE
- VALABLE DANS
TOUS LES MAGASINS

DES
AVANTAGES
TOUTE
L'ANNÉE

SUIVEZ-NOUS

Intersport Haguenau
@intersporthaguenau

CHIFFRES CLÉS ET FAITS MARQUANTS EN 2022

842
MAGASINS AU
31 DÉCEMBRE 2022



7^e
PLACE DE
L'EXCELLENCE CLIENT*
*LES ECHOS HCG

N°1
DE LA LOCATION
DE SKI EN LIGNE



INTERSPORT
MAGASIN
DE SPORT
DE L'ANNÉE
2022



1^{er}
ASSEMBLEUR DE
CYCLES EN FRANCE



1^{er}
RÉSEAU DE
MAGASINS PHYSIQUES
EN FRANCE

10,5
MILLIONS DE CLIENTS
FIDÈLES ET PORTEURS
DE CARTES

3,26
MILLIARDS € DE CA
SOIT +16% VS. 2021

15 205
COLLABORATEURS
DONT 48% DE
FEMMES

4
ENSEIGNES



RÉALISATION DU PREMIER
BILAN CARBONE DU
GROUPE INTERSPORT

PROPOSITION AUX
CONSO MMATEURS DES PREMIERS
PRODUITS ÉCO-CONÇUS



RETRAVAIL DE NOS
ENJEUX RSE ET RISQUES
EXTRA-FINANCIERS

DÉPLOIEMENT
D'UN NOUVEL OUTIL DE
SONDAGE MESURANT LE
NIVEAU DE SATISFACTION
DE NOS COLLABORATEURS

MISE EN LIGNE DU SITE
INTERNET CLUBS
& COLLECTIVITÉS

CRÉATION D'UNE
DIRECTION RSE

NOTRE ORGANISATION COOPÉRATIVE

Notre groupe est organisé autour de deux sociétés coopératives, INTERSPORT France et BLACKSTORE, toutes deux détenues par leurs **Adhérents-associés**. Ces deux coopératives, aidées de leurs filiales opérationnelles, fournissent à leurs Adhérents-associés un modèle commercial précis et un soutien opérationnel. L'ensemble de ce modèle est repris **dans une charte d'enseigne signée entre la coopérative et ses Adhérents-associés**.

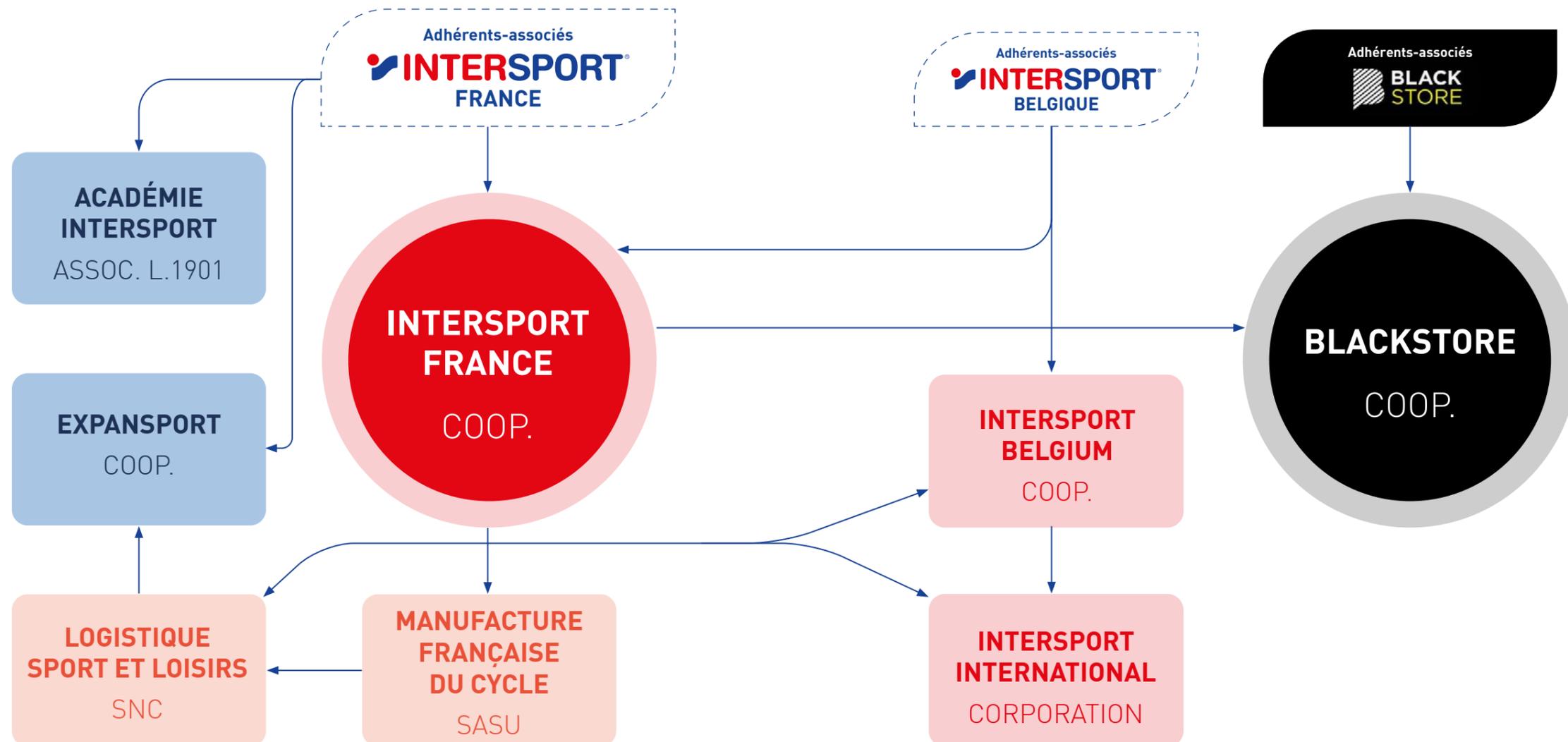
Ces derniers sont tous des **entrepreneurs implantés en France**, comme les sociétés que forme le Groupe INTERSPORT.

De fait, les sociétés coopératives, leurs filiales, et les sociétés adhérentes représentent ensemble un seul groupe commercial, le "groupe INTERSPORT", et nous analyserons donc, dans la mesure du possible, notre modèle d'affaires à l'aune de ce périmètre.

La **structure centrale INTERSPORT France** (432 collaborateurs) est basée à Longjumeau (91) et fournit à ses Adhérents-associés un concept, des achats référencés, une politique marketing et une politique RSE.

La **structure LOGISTIQUE SPORT ET LOISIRS** (206 collaborateurs) est composée de deux plateformes logistiques principales de 44.000 m², située à Saint-Vulbas (01), et de 18.000 m², située à Pont d'Ain, ainsi que d'une plateforme dédiée au vélo et matériel encombrant à Machecoul (44) de 30.000 m², toutes deux ayant pour but d'apporter un soutien logistique aux Adhérents-Associés.

La coopérative INTERSPORT France est également propriétaire depuis 2013 de la **Manufacture Française du Cycle** (553 collaborateurs), première usine française d'assemblage de cycles située à Machecoul (44).



LE SYSTÈME COOPÉRATIF

LA CENTRALE

CONSEILLE, GUIDE, ACCOMPAGNE

Gestion, commerce, financement,
implantations, juridique, formations...

MET À DISPOSITION DES MOYENS

Enseigne, concept, produits, outils,
marketing, opérations commerciales...

LES ADHÉRENTS

MUTUALISENT

Leurs moyens financiers, techniques,
humains et leur savoir-faire

PARTICIPENT

À l'élaboration de la stratégie, valident
et contrôlent sa mise en œuvre

ÉLISENT

Démocratiquement
les administrateurs

Quel lien avec INTERSPORT International Corporation (IIC) ?

Chaque organisation nationale dispose d'une **importante autonomie**. INTERSPORT International Corporation (IIC), dont INTERSPORT France est actionnaire, est principalement chargée de négocier certains achats pour le groupement et d'organiser la sélection des produits pour les marques propres du groupe (marques exclusives) comme : Energetics (fitness, musculation, natation, course à pied), Firefly (vêtements et chaussures loisirs, bain, sports d'eau), McKinley (sports outdoor et de montagne), Nakamura (cycles), Pro Touch (sports d'équipe et sports de raquette), Tecno Pro (ski) et ITS (premier prix).



L'IMPORTANCE DU COMMERCE COOPÉRATIF ET ASSOCIÉ EN FRANCE

Le commerce Coopératif et Associé représente, à ce jour, **30 % du commerce en France** dans de nombreux secteurs de la distribution (alimentaire, optique, sport, bricolage, jouet...). Agissant de manière collective, les entrepreneurs d'un même réseau progressent ensemble au sein d'une entreprise commune. Ils décident et établissent de manière collective et démocratique des **règles communes de fonctionnement et poursuivent un seul et unique but**, celui de développer et pérenniser à la fois les entreprises de chacun et l'enseigne à laquelle ils adhèrent.

Le modèle du Commerce Coopératif et Associé s'appuie sur des commerçants indépendants qui ont fait le choix de se regrouper afin de mutualiser moyens et services. Par nature, les enseignes du Commerce Coopératif et Associé sont constituées de **PME françaises** (plus de 31 000 en 2021), **implantées dans leurs régions, créatrices d'emplois et soumises aux impôts sur les sociétés en France**.

Depuis quinze ans, le taux de croissance du chiffre d'affaires du Commerce Coopératif et Associé a une croissance supérieure à celle du marché pour atteindre 163 milliards en 2021.



Les réseaux du Commerce Coopératif et Associé affichent un maillage territorial très abouti. **Un point de vente sur deux est implanté dans une ville de moins de 10 000 habitants** au plus près de la vie des français. Dynamiques, leurs entreprises sont créatrices d'emplois. Le Commerce Coopératif et Associé emploie aujourd'hui 597 105 salariés.

Il est également contributeur à plus de 50% de la CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) dans 5 régions et à hauteur de 48 % de l'IS (Impôt sur les Sociétés) dans le commerce (selon l'étude "L'impact du Commerce Coopératif et Associé dans les territoires", publiée le 7 mars 2018, réalisée par l'institut Xerfi pour la Fédération du Commerce Coopératif et Associé (FCA).

Une performance qui s'explique par le fonctionnement même de ce modèle économique et par son pouvoir de résilience. Au sein d'un réseau du Commerce Coopératif et Associé, le commerçant reste juridiquement propriétaire de son magasin.

Le groupe INTERSPORT est membre de la Fédération du Commerce Associé (FCA) depuis 1964.

PRÈS D'UN SIÈCLE D'ENGAGEMENT POUR LE SPORT

C'est en **1924** que la société La Hutte, fabricant et distributeur d'équipements pour les Scouts décide de développer des secteurs non exploités tel que le camping. Le premier magasin ouvre ses portes en **1926** à Paris. Très vite, cette petite société se développe et s'ouvre au grand public.

En **1946**, le groupement prend la forme d'une Société Coopérative dont le capital est détenu par les Adhérents-associés exploitant les magasins sous le principe "un homme, une voix".

En **1958**, pour s'organiser face à la constitution de réseaux internationaux, quatre groupements nationaux (France, Allemagne, Pays-Bas et Belgique) créent la première association européenne d'articles de sport sous le nom d'INTERSPORT.

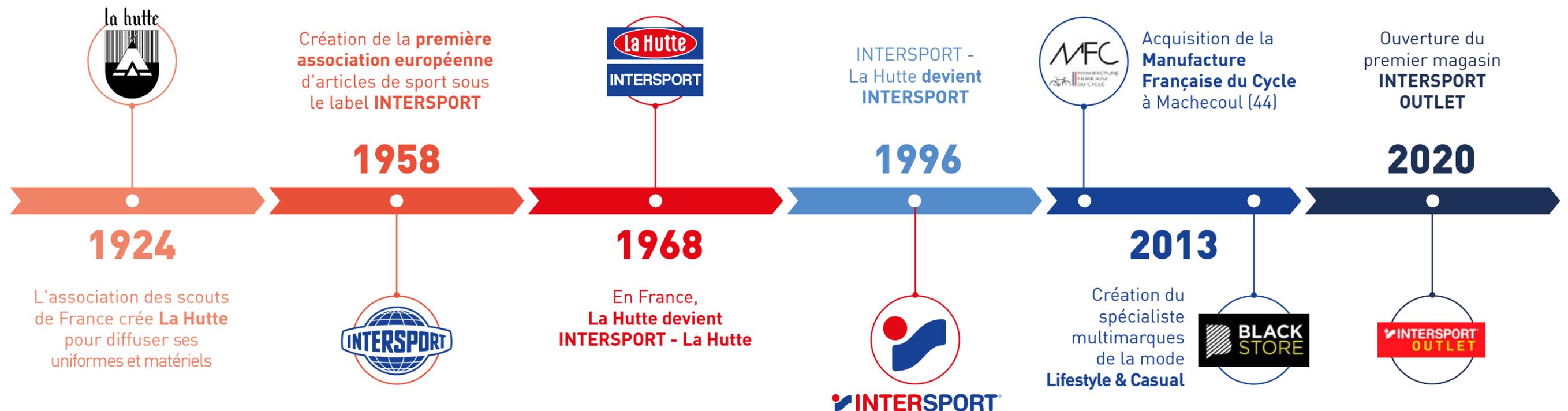
En **1968**, INTERSPORT International Corporation (IIC) naît de l'alliance de 10 centrales d'achat nationales pour créer une organisation internationale permettant de mieux servir le réseau INTERSPORT, développer des produits et mieux satisfaire ses clients sous l'enseigne INTERSPORT. La Hutte devient alors INTERSPORT - La Hutte.

INTERSPORT International Corporation (IIC) joue un rôle de coordination entre tous les pays dans lesquels l'enseigne INTERSPORT est présente et permet aux entités nationales de bénéficier de conditions d'achat centralisées pour les marques exclusives du groupe ainsi que pour certaines marques internationales.

C'est en **1996** qu'INTERSPORT se détache de La Hutte et prend définitivement le nom d'INTERSPORT.

En **2013**, INTERSPORT devient industriel. La Manufacture Française du Cycle, fondée en 1925 par Marcel Brunelière, est rachetée à la barre du tribunal de commerce, alors qu'elle comptait 173 salariés et produisait 130 000 vélos par an. INTERSPORT se lance alors dans la conception et l'assemblage de cycles en France. La même année, le groupe INTERSPORT crée une nouvelle enseigne dédiée à la mode lifestyle et casual BLACKSTORE.

En **2020**, le premier magasin INTERSPORT OUTLET ouvre ses portes.



NOTRE MOUVEMENT ENGAGÉS SPORT

Afin d'inscrire le groupe INTERSPORT dans une démarche sociétale forte, **la coopérative a lancé fin 2020 le mouvement "Engagés sport"** qui structure et met en lumière la politique RSE que nous menons au quotidien et les actions de nos plus de 15 200 collaborateurs. Il rassemble les actions concrètes menées à l'échelle locale et à l'échelle nationale pour faire progresser le sport et améliorer l'impact de nos activités sur l'environnement.

Notre mouvement se structure autour de 3 piliers fondateurs afin de rendre le sport **plus accessible, plus solidaire** et **plus durable** et s'inscrit dans la durée avec l'ambition de construire ensemble le monde de demain et de mieux vivre ensemble

Notre premier engagement et ADN est de **rendre le sport accessible** au plus grand nombre. Al'heure où le pouvoir d'achat est la préoccupation première des Français et que la sédentarité augmente auprès des jeunes générations, il est de notre devoir en tant que distributeur de pouvoir proposer les produits de grandes marques aux meilleurs prix et ainsi de faciliter l'accès à la pratique sportive.

Rendre le sport plus solidaire est notre deuxième engagement. Nous le faisons vivre en promouvant le Fabriqué en France et en développant l'emploi sur le territoire. La coopérative assemble chaque année, au sein de son usine située à Machecoul (44), la Manufacture Française du Cycle, plus de 500 000 vélos dont plus de 200 000 vélos à assistance électrique (VAE).

Enfin, et en tant que premier habilleur de France (5,8% de part de marché au 31 décembre 2022 - Panel Kantar), l'enseigne souhaite accélérer son engagement sur la dimension environnementale. Notre troisième engagement est donc celui de **rendre le sport plus durable**. Cette volonté s'est affirmée en 2022 par la mise en place d'une organisation RSE dédiée au sein de la Centrale qui a pour objectif de développer et piloter la stratégie RSE du groupe INTERSPORT.



NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES, NOS RISQUES ET ENJEUX RSE

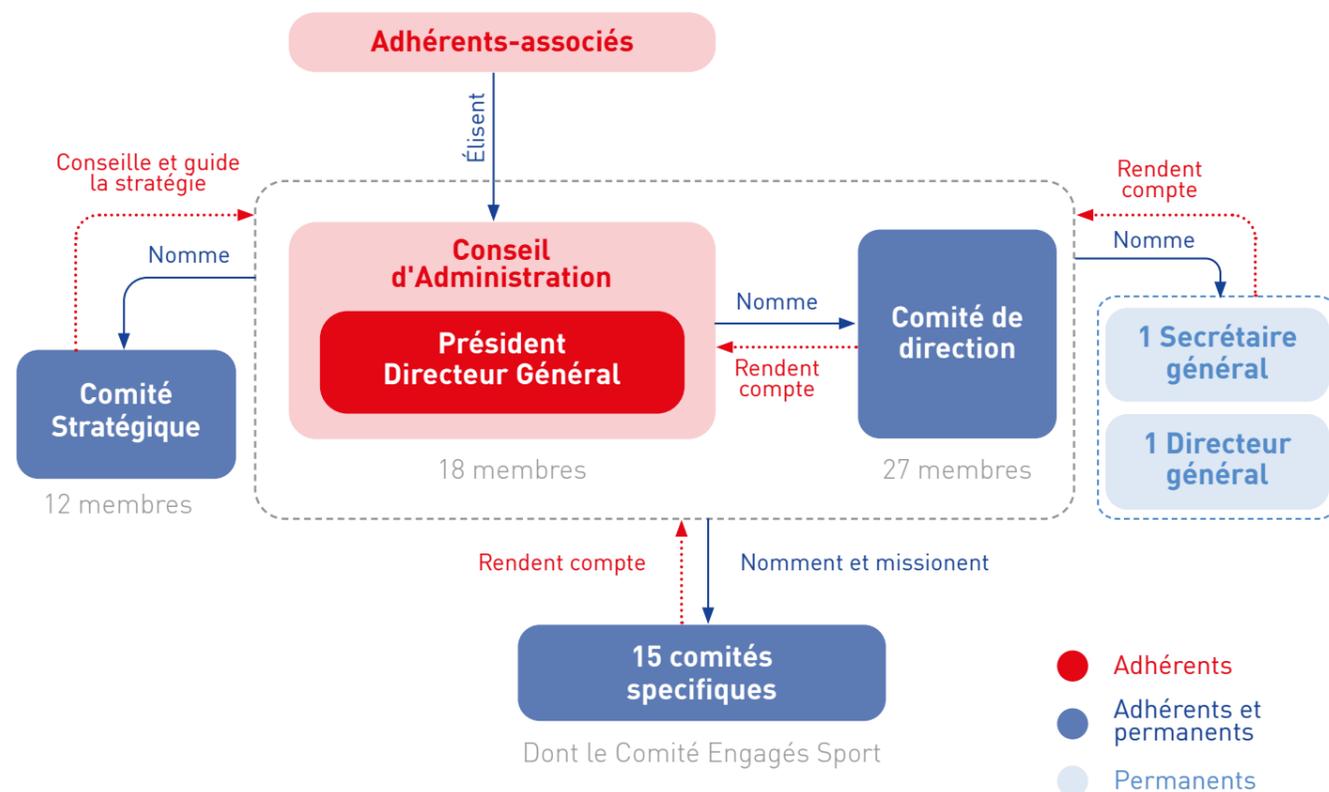


NOTRE GOUVERNANCE

Le **Conseil d'Administration, composé exclusivement d'Adhérents-Associés**, prend des décisions sur le fonctionnement de la Centrale et des magasins qui s'imposent à tous les Adhérents, et est conseillé par un Comité Stratégique, composé lui d'Adhérents-associés et de permanents Centrale. La Présidence France et Belgique est assurée par Jacky RIHOUEZ depuis 2010.

Chaque Directeur Opérationnel de la société INTERSPORT France est accompagné **d'un Adhérent "binôme"** pour l'animation d'un Comité thématique composé d'Adhérents-Associés et de collaborateurs de la Centrale. Ces Comités valident l'adéquation de la mise en place des moyens avec les attentes des magasins et sont force de proposition auprès du Conseil d'Administration de la Coopérative.

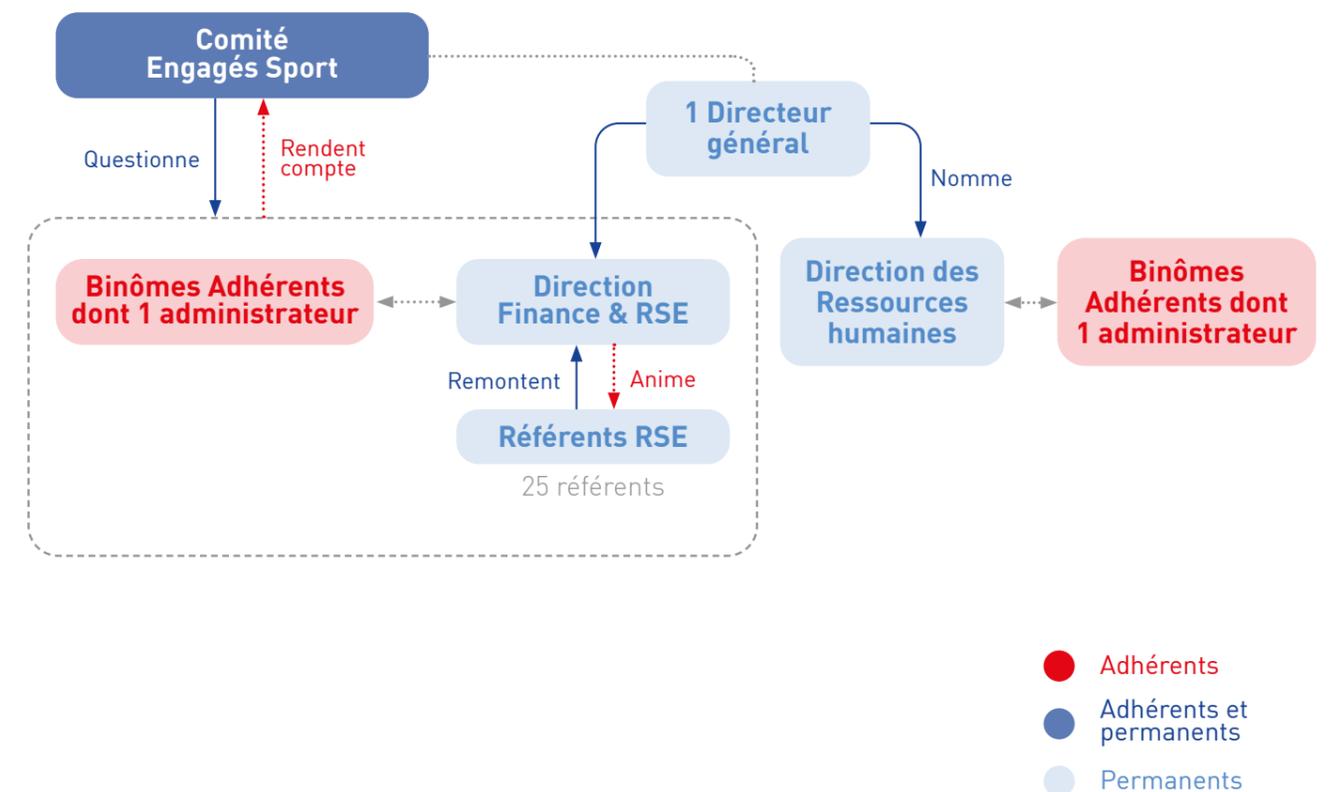
Cette organisation en binomat se retrouve pour chaque poste nécessitant une expertise terrain avec un salarié de la Centrale et un représentant du réseau.



Pleinement conscients des défis qui sont les nôtres pour les années à venir, une **direction RSE a été créée début 2022** pour permettre à la coopérative d'accélérer sur ces thématiques. Cette direction a été intégrée au sein de la direction financière et s'appuie sur un Comité thématique (le comité Engagés Sport créé en 2020) ainsi que sur un **réseau de référents RSE** présents dans les différents métiers pour piloter et évaluer la stratégie RSE du groupe INTERSPORT. Le réseau de référents est animé en transverse par la direction RSE et comporte des membres de toutes les entités du groupe.

En 2022, 5 comités Engagés Sport se sont tenus ainsi que 7 réunions réunissant les différents référents RSE du groupe.

Gouvernance RSE



NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

Notre modèle d'affaires s'articule essentiellement autour **du développement et de la distribution d'articles de sport et de loisirs, de textile et de chaussures.**

Nos entrepreneurs, appelés "Adhérents associés", sont associés au sein de la Société Anonyme Coopérative de commerçants détaillants INTERSPORT France, généralement appelée "Centrale", pour unir leurs forces et s'appuyer sur une structure solide qui négocie pour eux les meilleures conditions d'achat, de gestion, de commercialisation et de communication possibles et qui leur propose de nombreux outils pour les aider à développer leur activité et faire progresser leurs entreprises.

La société INTERSPORT France est en mesure de proposer aux fournisseurs référencés du Groupe des fonctions de centralisation de commandes, de centralisation des paiements et de garantie du croire visant à faciliter la gestion administrative de plus de 1000 comptes des adhérents INTERSPORT.

Sur le plan juridique, l'agrément d'un adhérent nécessite son engagement sur les prescriptions énoncées dans les Statuts, le Règlement Intérieur, la charte d'enseigne ainsi que les conditions particulières d'admission.

Notre ambition est de **devenir l'enseigne de sport la plus proche des français.**

Nos ressources

Le rôle et les valeurs du sport

- Partage, respect, persévérance,
- Canalisateur de dynamiques et de moyens,
- Santé et bien-être.

Des collaborateurs engagés

- 15 205 collaborateurs dont plus de 5 000 emplois créés sur les 5 dernières années
- 48,26% de femmes
- Diversité des métiers dont plus de 940 collaborateurs dédiés à l'entretien et la réparation

Notre organisation coopérative

- Gouvernance en binôme
- Dialogue, singularité et partage
- 315 Adhérents-associés, propriétaires à 100 % de la coopérative

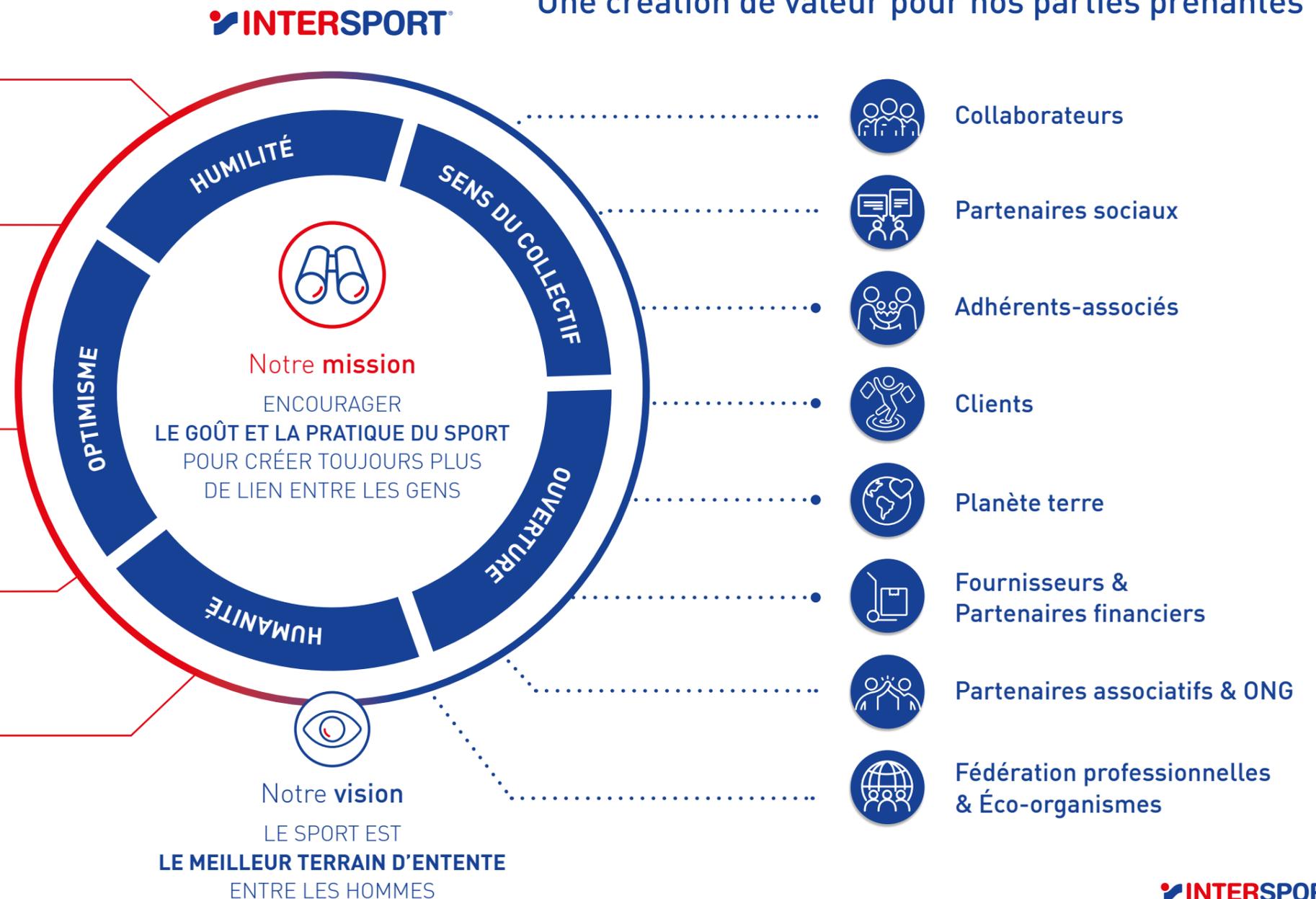
Une situation financière sereine

- 3,26 milliards de CA TTC pour l'enseigne, en hausse de 16%
- Des capitaux propres qui ont quasiment doublé en 5 ans pour la coopérative
- 25% de taux d'imposition

Un modèle omnicanal performant

- 842 magasins, soit 76 magasins de plus qu'en 2021
- 1 site internet marchand via les magasins (95% du flux)
- 15 millions de visites en magasins générées par le site (+17%)

Une création de valeur pour nos parties prenantes



NOS ANALYSES DE MATÉRIALITÉ ET DOUBLE MATÉRIALITÉ

Lors de l'année 2022, le groupe INTERSPORT, accompagné par un cabinet de conseil spécialisé en développement durable (BL Evolution), a réalisé un diagnostic RSE profond ainsi qu'une **analyse de matérialité**. Ces travaux ont été faits en interrogeant différentes parties prenantes externes mais aussi internes, auprès d'adhérents et au sein des métiers, directions et filiales.

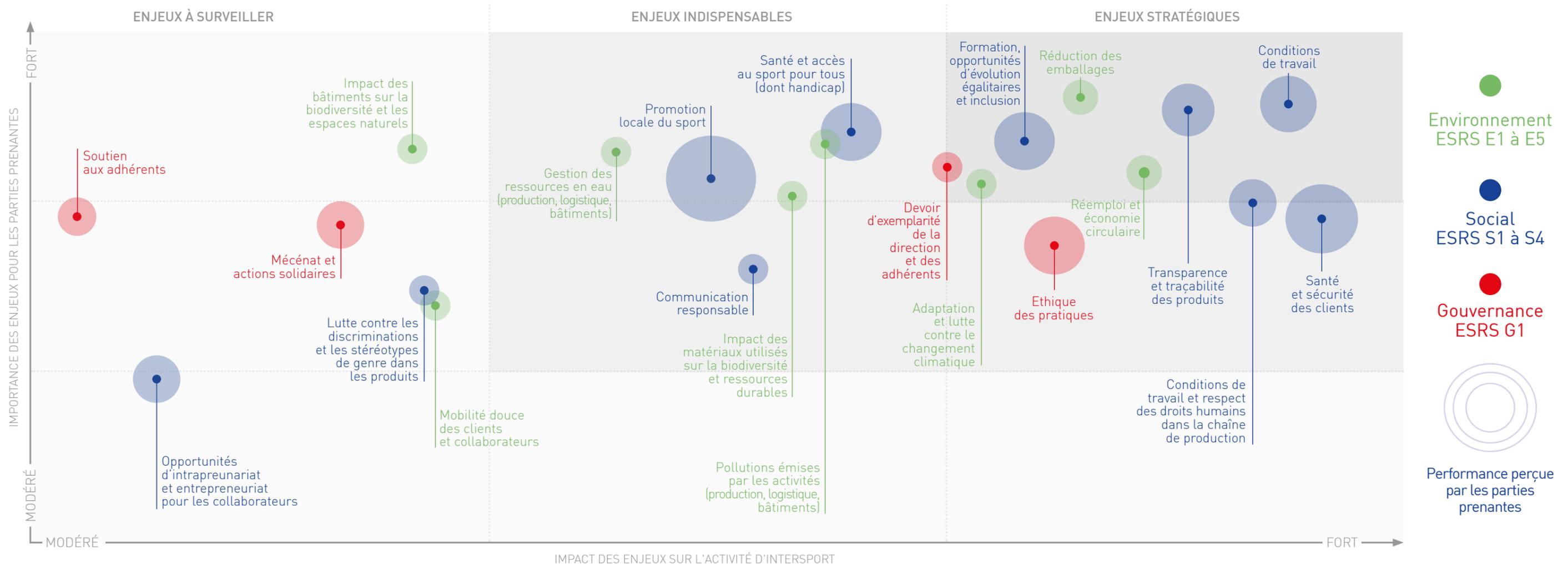
Un groupe de travail composé de métiers clés et de personnes en charge de la politique RSE s'est réuni pour identifier les 22 enjeux RSE du groupe INTERSPORT. Dans un second temps, le cabinet a interrogé des parties prenantes internes et externes sur l'importance accordée à ces enjeux, par le biais d'entretiens qualitatifs mais aussi de deux enquêtes collaborateurs et clients.

Une fois ces éléments réunis, la direction générale et leurs binômes Adhérents-associés ont été sollicités pour évaluer l'impact de ces enjeux sur l'entreprise.

Cette démarche a permis d'identifier les **principaux enjeux extra-financiers** du groupe INTERSPORT France et ces derniers ont été positionnés dans une matrice de matérialité.

Les 16 enjeux stratégiques et indispensables sont traités dans ce présent rapport, repris dans chacun des 3 piliers du mouvement Engagés Sport, suivant la structure de la stratégie RSE du groupe INTERSPORT. Certains enjeux identifiés comme à surveiller sont également traités dans ce rapport, car faisant partie de notre ADN.

Matrice de matérialité INTERSPORT



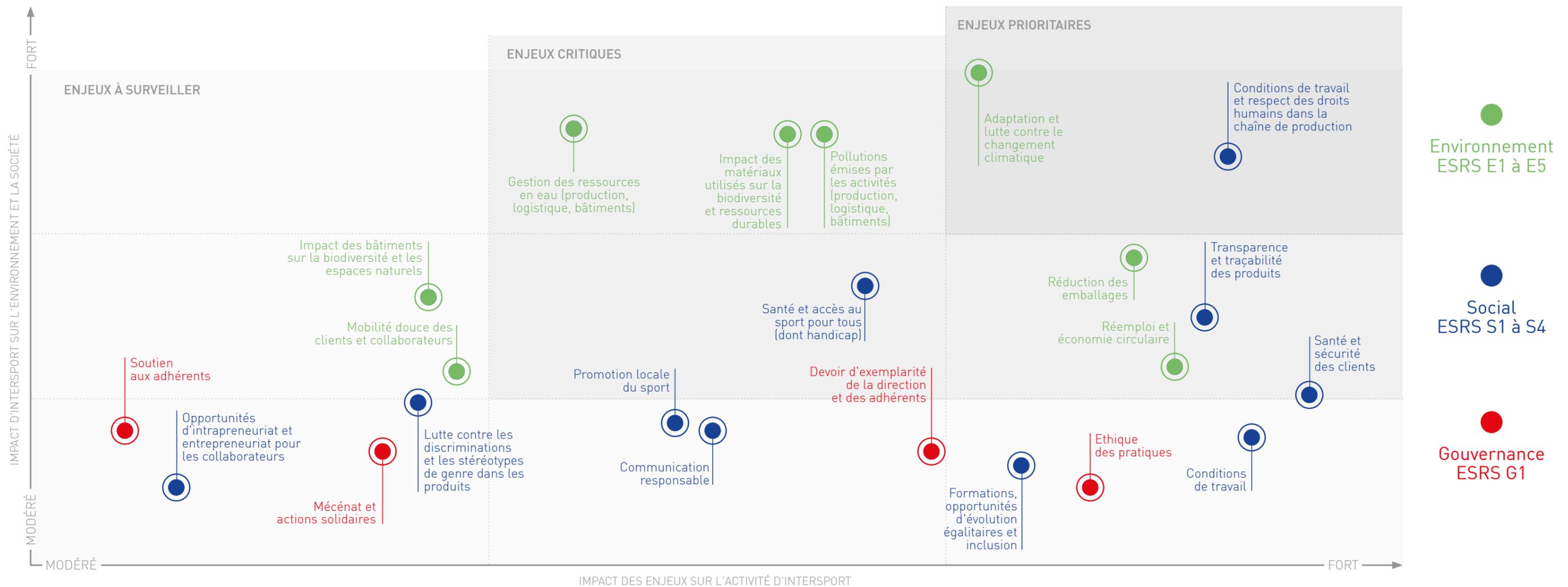
En fin d'année 2022, une analyse sectorielle et une consultation auprès d'experts sectoriels ont été entamées afin de pouvoir construire notre **matrice de double matérialité** et ainsi commencer à nous organiser pour pouvoir répondre aux exigences de la législation Corporate Sustainable Reporting Directive (CSRD) à venir.

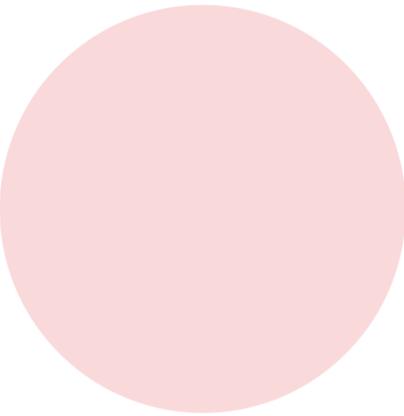
La CSRD prévoit en effet que les entreprises devront inclure dans le rapport de gestion les informations nécessaires pour comprendre :

- les impacts de l'entreprise sur les questions de durabilité ;
- comment les questions de durabilité affectent le développement, les performances et la position de l'entreprise.

Le travail de double matérialité, finalisé en février 2023, met en exergue l'impact du groupe INTERSPORT sur sa chaîne de valeur, sans pour autant remettre en cause les conclusions de notre analyse de matérialité simple. **Des travaux seront menés courant 2023 pour analyser plus finement ces résultats et mettre en place les plans d'actions pertinents.** Cette matrice de double matérialité contribue également aux analyses de risques effectuées.

Matrice de double matérialité INTERSPORT





NOS PRINCIPAUX RISQUES EXTRA-FINANCIERS

Le groupe INTERSPORT a mis en place des actions pour identifier les principaux risques extra-financiers auxquels nous sommes susceptibles d'être confrontés. Les risques identifiés sont des risques associés aux conséquences sociales et environnementales de nos activités. Il s'agit d'un **travail continu d'identification des risques** et ce dernier peut donc être modifié en fonction des évolutions de notre environnement.

Ce tableau décrit les principaux risques extra-financiers identifiés au sein du groupe INTERSPORT ainsi que les opportunités associées en face de chaque enjeu.

PILIER	POLITIQUES	RISQUES	OPPORTUNITÉS
POUR UN SPORT PLUS ACCESSIBLE	Etablir des conditions de travail bienveillantes pour nos collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> Non-respect de l'équilibre vie pro et vie perso et du droit à la déconnexion Accidents graves et maladies professionnelles Dégradation du climat social 	<ul style="list-style-type: none"> Qualité de vie au travail Engagement des collaborateurs
	Faire progresser nos équipes dans le sport	<ul style="list-style-type: none"> Perte de compétence et fuite des talents Baisse d'engagement des collaborateurs Baisse de l'attractivité de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> Fidélisation et partage de compétence Augmentation du sentiment d'appartenance Création d'un collectif engagé
	Développer la pratique sportive et l'accès au sport pour tous	<ul style="list-style-type: none"> Perte de sens Non adéquation avec les valeurs de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> Rayonnement des valeurs du sport Santé et bien-être
	Nouer de bonnes relations avec nos clients	<ul style="list-style-type: none"> Sentiment d'exclusion par une partie de nos clients 	<ul style="list-style-type: none"> Inclusion
		<ul style="list-style-type: none"> Non respect de la réglementation Mise en danger de nos clients 	<ul style="list-style-type: none"> Sécurité et satisfaction des clients Durabilité des produits Recommandations, reconnaissance et effet d'entraînement
		<ul style="list-style-type: none"> Risque réputationnel 	

PILIER	POLITIQUES	RISQUES	OPPORTUNITÉS
POUR UN SPORT PLUS SOLIDAIRE	Promouvoir une chaîne d'approvisionnement responsable	<ul style="list-style-type: none"> Atteinte aux droits humains Contentieux avec les fournisseurs 	<ul style="list-style-type: none"> Evolution et durabilité de nos relations fournisseurs Relocalisation des savoir-faire
	Soutenir la communauté sportive et des projets solidaires	<ul style="list-style-type: none"> Non respect de la réglementation Corruption directe, tiers corrompu ou corrupteur 	<ul style="list-style-type: none"> Climat de confiance
		<ul style="list-style-type: none"> Risque réputationnel 	<ul style="list-style-type: none"> Ancrage local
POUR UN SPORT PLUS DURABLE	S'adapter et lutter contre le changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> Aléas climatiques plus fréquents et intenses Augmentation des coûts de l'énergie, de l'eau et des ressources Contribution au changement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> Economies d'énergie Sécurisation des ressources Evolution de nos débouchés commerciaux
		<ul style="list-style-type: none"> Non respect de la réglementation 	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise du calendrier
	Contribuer au développement de l'économie circulaire	<ul style="list-style-type: none"> Perte de compétitivité 	<ul style="list-style-type: none"> Innovation et compétitivité Emissions évitées
		<ul style="list-style-type: none"> Non-maîtrise de la gestion des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise de nos activités Economies de ressource des déchets
	Réduire l'impact de nos activités sur l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> Atteinte à la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> Pérennisation du sport outdoor Economies de ressources
		<ul style="list-style-type: none"> Non-maîtrise de la gestion des déchets Contribution au changement climatique Contribution à la raréfaction des ressources 	<ul style="list-style-type: none"> Pilotage et maîtrise des indicateurs extra-financiers
Fabriquer des moyens de transports plus respectueux de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> Contribution au changement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction de nos émissions Emissions évitées 	



**POUR UN SPORT
PLUS ACCESSIBLE**



ETABLIR DES CONDITIONS DE TRAVAIL BIENVEILLANTES POUR NOS COLLABORATEURS

Dans notre organisation, les politiques de Ressources Humaines peuvent se différencier d'un site à l'autre, que ce soit entre la coopérative, les filiales ou dans chacun des magasins. Cependant, elles sont basées sur des valeurs et des ambitions communes.

Au 31 décembre 2022, les effectifs du groupe INTERSPORT s'élevaient à 15 205 collaborateurs (hors intérimaires). Les éléments détaillés dans cette partie le sont, dans la mesure du possible, à l'aune de ce périmètre.

BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Parce que le bien-être de nos collaborateurs est important, nous tenons à améliorer leur quotidien et à les rendre encore plus fiers de porter le maillot de notre belle coopérative. C'est pourquoi nous avons lancé sur 2022 nos premières campagnes **d'enquêtes collaborateurs** afin d'identifier les attentes mais aussi cerner l'état d'esprit et l'engagement de nos collaborateurs. Elles ont été adressées en ligne de manière anonyme au sein de notre Centrale, de nos filiales et de nos magasins. Elles se sont déroulées sur 2022 en plusieurs vagues sur les mois d'avril et mai.

74% des collaborateurs de l'enseigne INTERSPORT France ont répondu pour plus de 11 000 réponses collectées ; 52,2% des collaborateurs ont répondu pour la partie magasins avec plus de 130 000 réponses récoltées.

Suite à chaque enquête, les remontées ont été analysées au sein de chaque groupe et direction pour pouvoir mettre en place des plans d'actions adaptés. Ces enquêtes s'inscrivent dans une volonté d'amélioration continue et ont vocation à se renouveler chaque année.

Par ailleurs, au sein de la Centrale, les collaborateurs peuvent effectuer jusqu'à 2 jours de télétravail par semaine, avec une présence requise sur site de 3 jours : notre objectif est de trouver le juste équilibre entre les bienfaits du travail à distance, et la nécessité de maintenir un lien social et un collectif de travail fort, car nous sommes convaincus que c'est ce juste équilibre qui contribue tant au bien-être de nos salariés qu'à la dynamique de notre entreprise.

Nos indicateurs clés

Ancienneté moyenne des collaborateurs sur effectif de la coopérative et de ses filiales (année) :

2021	2022
7	7,4

Taux de satisfaction des collaborateurs INTERSPORT :
"Je me sens bien dans mon emploi actuel "

2021	2022
n.a	4/5

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La santé et la sécurité de nos collaborateurs sont au cœur de nos préoccupations. Il n'y a pas de bien-être au travail sans santé et sécurité préservées. Nous croyons beaucoup au pouvoir du sport sur la santé et capitalisons tant sur ses vertus physiques que morales, pour prévenir les risques sur la santé, physiques et psycho-sociaux.

Nous **encourageons et facilitons la pratique du sport** entre collègues, car le sport a des bienfaits reconnus sur la santé physique et mentale.

En plus de la salle de sport et des équipements de sports collectifs déjà présents, pour permettre le développement des activités sportives, un tout nouvel espace sportif a été inauguré en 2022 au sein de la Centrale par l'Association Sportive d'INTERSPORT (A.S.I.). Cet espace permet aux collaborateurs de la Centrale de débiter ou progresser au padel, jouer au tennis de table ou organiser des parties de pétanque. Il est mis à disposition des collaborateurs magasins à l'occasion des journées d'achats qui se déroulent en Centrale.

L' Association Sportive INTERSPORT (A.S.I)

L'A.S.I. est une association de loi 1901 financée essentiellement par la Coopérative INTERSPORT France dont les membres bénévoles sont des collaborateurs de la Centrale. Sa vocation ? Fédérer, organiser et promouvoir le sport pour et auprès des collaborateurs, que ce soit dans l'enceinte de la Centrale ou à l'extérieur. Elle organise tout au long de l'année des cours de fitness le midi, des événements sportifs comme des tournois de padel ou basket-ball, mais aussi un week-end aux sports d'hiver ou des sorties d'été pour découvrir des sports comme le canyoning et la via ferrata.



Nous portons une attention particulière à la formation au poste de travail et au respect des consignes de sécurité au quotidien. Nous accompagnons nos salariés rencontrant des problèmes de santé, et nous leur offrons des couvertures sociales de qualité.

Pour les postes les plus exposés physiquement, notamment dans nos entrepôts, nous faisons suivre **un parcours de formation complet à nos nouveaux collaborateurs dans le cadre de leur intégration**, et préalablement à toute prise de poste. Des référents hygiène, sécurité et environnement pilotent et veillent au quotidien le respect des consignes de sécurité.

Nous prenons en considération, autant que les contraintes de poste le permettent, les problèmes de santé des collaborateurs pour aménager leur temps de travail et/ou leur poste de travail.

L'indice de fréquence des accidents est un indicateur suivi régulièrement, au sein de nos filiales tout particulièrement. Pour l'année 2022, l'indice de fréquence s'élève à 26.37/100 ; nous concentrons nos efforts pour réduire ce taux significativement et durablement en sensibilisant et animant nos équipes sur ces sujets.

Cet indice prend en compte les accidents de travail (AT) et les accidents de trajet (ATJ) des coopératives et de nos filiales, MFC et LSL, de la manière suivante : (Nb d'Accidents avec arrêt de travail (AT et ATJ) au 31/12/2022 * 1 000 000) / Nb d'heures de Travail au 31/12/2022
Il est calculé pour les collaborateurs en CDI, CDD et alternants (hors intérim et stagiaires).

FAIRE PROGRESSER NOS ÉQUIPES DANS LE SPORT

FORMATIONS

Chez INTERSPORT France, nous avons créé **l'Académie INTERSPORT, organisme de formation bénéficiant de la certification Qualiopi**, pour donner les moyens à nos talents de développer leurs compétences et gagner en autonomie pour évoluer vers de nouveaux métiers. Nos formations continues sont accessibles à tous. Inspirées des valeurs du sport, elles valorisent la volonté, la coopération, l'entraide, pour encourager tous les membres de notre enseigne à poursuivre leurs objectifs professionnels.

Nous partageons des valeurs communes avec le sport en favorisant l'apprentissage, avec la **formation de près de 1 500 alternants par an** et l'évolution de nos collaborateurs. Nous croyons que le développement permanent des compétences stimule les collaborateurs, et contribue à leur enrichissement personnel et par conséquent à celui de l'entreprise.

Nous allouons chaque année des budgets importants au plan de développement des compétences sur chacune de nos entités.

Nous nous appuyons sur l'Académie INTERSPORT, pour **créer du contenu et des parcours de formations** permettant aux collaborateurs des magasins de développer leurs compétences sur nos produits, nos outils, nos métiers, nos engagements, en proposant tout type de modalité pédagogique (présentiel, e-learning, tuto, classes virtuelles,...). Des **relais formation présents en magasin** contribuent au déploiement et au rayonnement des actions de l'Académie.

Au sein de notre Centrale, nous incitons et mettons à la disposition des collaborateurs les moyens d'être acteurs de leur formation, en leur permettant de demander à tout moment des formations qu'ils auront eux-mêmes identifiées sur un portail collaboratif dédié et recensant tout type de formation, quelles que soient les modalités pédagogiques (présentiel, digital learning,...).

Les collaborateurs du groupe INTERSPORT ont suivi **71 785 formations en ligne** orchestrées par l'Académie INTERSPORT et **plus de 33 600 heures de formation** en présentiel, en webinaire ou en classe virtuelle. L'année 2022 a été également l'occasion de mettre en place un nouveau format de formation pour les collaborateurs magasins : le Train & Test. 2 sessions sur le ski et les sports d'eau ont été organisées et ont permis à 170 collaborateurs de recueillir des explications techniques directement par les marques et de tester les produits en conditions réelles.



Focus sur le Train & Test Paddle

80 collaborateurs venus de la France entière se sont réunis à Saint-Jean-de-Monts pour une formation théorique et pratique autour du Paddle. L'occasion pour eux de découvrir en avant-première les nouveautés et de développer leurs compétences et de partager leurs expériences car nous sommes convaincus que former nos collaborateurs tout au long de leur parcours professionnel est la clé de leur épanouissement.



Nos indicateurs clés

Nombre d'heures de formation totale (présentiel, classe virtuelle et webinaire) :

2021	2022	Evol
18 374	33 642	+83%

Nombre d'e-learning suivis par les collaborateurs

2021	2022	Evol
62 281	71 785	+13%

OPPORTUNITÉS D'ÉVOLUTIONS ÉGALITAIRES

Nous ne faisons aucune distinction entre les hommes et les femmes, chaque personne est considérée en fonction de ses compétences. Notre volonté de parité au sein de l'entreprise INTERSPORT France a abouti à **un management en cours de féminisation**, avec 44,4% de femmes sur des postes de direction.

Nous croyons que **la mobilité interne** est un véritable facteur de motivation et un moyen de renforcer le sentiment d'appartenance à l'enseigne ; croire en nos talents et leur donner leur chance est un excellent moyen de développer les expertises et de renforcer l'organisation.

Nous offrons de beaux parcours de carrière à nos collaborateurs, qui, pour les plus audacieux, peuvent aller jusqu'à l'entrepreneuriat ; et nous les accompagnons dans l'ouverture de leur propre magasin. Au sein de la coopérative INTERSPORT France, **74% des managers sont issus de la promotion interne**. Nous capitalisons sur la diversité des parcours offerts par le système coopératif pour faire évoluer nos collaborateurs.

Nos indicateurs clés

Part de managers issus de la promotion interne :

2021	2022	Evol
80%	74%	-8%

NB : Cet indicateur est calculé sur l'assiette de la coopérative uniquement. Nous travaillons sur 2023 pour affiner cet indicateur et l'élargir à l'ensemble du groupe INTERSPORT.

INCLUSION

Tous les collaborateurs et tous les candidats ont la même possibilité de nous rejoindre et d'évoluer au sein de notre groupe, peu importe une éventuelle situation de handicap ; nous sommes convaincus que la diversité des parcours de vie fait la richesse d'un collectif de travail.

Sur 2022, au sein de la coopérative INTERSPORT France, nous avons entrepris en collaboration avec les AGEFIPH **la réalisation d'un diagnostic handicap et la construction d'un plan d'action**.

D'ores et déjà, nous soutenons nos collaborateurs atteints de handicaps quels qu'ils soient, à préparer leur dossier RQTH et nous adaptons les postes de travail aux difficultés rencontrées, en accord avec les préconisations de la médecine du travail.

Nous nous attachons aussi à lutter contre les stéréotypes et les préjugés en lien avec le handicap, en sensibilisant nos collaborateurs sur le sujet au travers de diverses actions et mises en situation.



OPPORTUNITES D'INTRAPRENARIAT ET ENTREPRENEURIAT POUR LES COLLABORATEURS

Le développement important de notre réseau ces dernières années a été l'occasion d'offrir des opportunités à des femmes et des hommes de **devenir entrepreneur**, qu'il s'agisse d'anciens directeurs salariés de magasins INTERSPORT ou d'autres enseignes, ou de collaborateurs de la Société INTERSPORT France. La Coopérative joue un rôle d'ascenseur social lui permettant d'assurer le renouvellement de ses entrepreneurs.

Un grand nombre d'Adhérents-associés actuels du Groupe INTERSPORT est composée d'anciens collaborateurs salariés des magasins ou de la Centrale ainsi que d'enfants d'Adhérents-associés. Cette particularité permet de favoriser la transmission du savoir-faire entre les générations tout en permettant un niveau d'adaptabilité très important afin d'appréhender les évolutions du secteur de la distribution.

Les jeunes entrepreneurs peuvent bénéficier, en complément de leur apport financier personnel, d'aides financières apportées par le Groupe notamment par le biais d'un fonds (EXPANSPORT) alimenté par l'ensemble des Adhérents-associés.

Alors que la transmission et la succession d'entreprise sont les facteurs principaux de défaillances des entreprises en général, le Groupe INTERSPORT a développé **un ensemble d'aides techniques et financières** (aides juridiques, conseil et accompagnement financiers etc.) afin d'assurer et de faciliter les transmissions des entreprises adhérentes.

Ces moyens permettent d'assurer la réussite de ces transmissions dans l'intérêt des entreprises adhérentes, ainsi que la pérennité du Groupe.

Nos indicateurs clés

Nombre de collaborateurs devenus entrepreneurs :

2021	2022
2	2

Nombre de transmissions d'entreprises effectuées:

2021	2022
14	9

Nombre de points de vente accompagnés par Expansport :

2021	2022
5	2



Jean-François a franchi les étapes, de l'alternance à dirigeant associé chez INTERSPORT

Jean-François Hugues a 43 ans, il est dirigeant associé dans le groupe INTERSPORT Hanot qui compte aujourd'hui 8 magasins INTERSPORT et plus de 280 collaborateurs. Jean-François Hugues est dans le groupe INTERSPORT depuis 1998 et a vécu une belle évolution dans la société, passant d'alternant à associé durant ces 23 dernières années. Pour écouter son podcast, cliquez sur l'image ci-dessous ou rendez-vous sur le podcast Engagés Sport par INTERSPORT sur vos plateformes d'écoute [cliquez ici](#).



DÉVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE ET L'ACCÈS AU SPORT POUR TOUS

RENDRE ACCESSIBLES LES EQUIPEMENTS DE SPORT

Donner accès au sport partout et pour tous les pouvoirs d'achat. C'est notre combat depuis nos origines et ce qui a fondé la création de notre coopérative en 1924. Notre fierté, c'est de pratiquer les prix les plus compétitifs sur toutes les grandes marques de sport pour les rendre accessibles au plus grand nombre. Nous proposons les gammes les plus larges du marché pour tous les sportifs, les débutants comme les plus experts, et nous couvrons les besoins de tous les âges et de tous les budgets.

En région, nous répondons aux **pratiques sportives locales** avec des équipements adaptés (ex : nautisme, sport d'hiver...). Etre accessible, c'est aussi permettre à nos clients d'aller à la rencontre des produits, de découvrir les nouveautés, d'essayer les articles. Pour donner à nos clients les moyens de faire les bons choix.

C'est pour cela que **nous continuons d'ouvrir chaque année de nouveaux magasins** pour être plus près de nos clients et améliorer l'expérience sur notre site intersport.fr. Dans la lignée des dernières années, le groupe INTERSPORT a ouvert en 2022 17 magasins sous l'enseigne INTERSPORT, 14 magasins sous l'enseigne INTERSPORT Montagne, 9 magasins sous l'enseigne INTERSPORT Outlet et 13 magasins sous l'enseigne BLACKSTORE. 16 magasins ont été agrandis sur l'année 2022. Ces ouvertures et agrandissements représentent plus de 60 000 m² additionnels, sur toutes les enseignes du groupe et sont accompagnés d'une constante rénovation de notre parcours client et de notre parc existant avec près de 50 magasins rénovés sur l'année.

Aujourd'hui, avec 842 magasins dans toute la France et une offre accessible 24h/24h sur intersport.fr, nous sommes l'enseigne de sport la plus proche physiquement des françaises et des français.

Notre accessibilité se veut aussi dans notre **offre digitale en rendant accessible à tous les offres de nos magasins**. Dans la continuité de nos déploiements sur les années précédentes, 78 magasins supplémentaires livrent maintenant à domicile les commandes des clients passées sur intersport.fr, ce qui amène donc le nombre de magasins en capacité de livrer nos clients à plus de 380 magasins. Cette livraison, appelée "Ship from Store", couplée au Click & Collect en magasin, est l'aboutissement de la stratégie phygitale du groupe INTERSPORT. Aujourd'hui, plus de 95% de notre flux de livraison passe directement par nos magasins.

Nos indicateurs clés

Nombre de magasins du groupe INTERSPORT (INTERSPORT et Blackstore) ouverts en France :

2021	2022
789	842



PROMOUVOIR ET INCITER À LA PRATIQUE SPORTIVE EN LOCAL

Créer de la cohésion par le sport nous tient à cœur depuis toujours. Pour faire vivre le sport dans toutes les régions, et donner les moyens aux clubs de rallier le plus grand nombre de jeunes, nous les soutenons logistiquement, humainement et financièrement.

Nous revendiquons **plus de 15 000 clubs, collectivités et entreprises partenaires** partout sur le territoire. Nous leur apportons un soutien financier, logistique et humain pour leur permettre de matérialiser tous leurs projets sportifs. Nous continuerons, comme nous l'avons toujours fait, à développer nos partenariats en local pour rendre le sport accessible au plus grand nombre.

Pour favoriser l'accès aux clubs et leur permettre d'accueillir de nouveaux licenciés, nos Adhérents-associés sont les premiers mobilisés. Tout au long de l'année 2022, 190 magasins ont eu une activité dédiée aux Clubs & Collectivités et 73 entités étaient dédiées au développement des offres clubs & collectivités. Le nombre de ces entités a baissé car nous avons eu des regroupements régionaux, soit des Adhérents-associés qui ont décidé de se regrouper pour mutualiser les organisations et les coûts sur une seule et même structure.

Cette année a aussi été l'occasion pour nous de proposer directement en ligne nos offres Clubs & Collectivités avec le [lancement du site intersport-clubs.fr](https://intersport-clubs.fr).

Pour intensifier notre engagement, nous sommes Distributeur Officiel de la Fédération Française de Football depuis 2017 (FFF) et nous sommes fiers et heureux d'annoncer la prolongation de notre partenariat jusqu'en 2024. Egalement partenaire de la Fédération Française de Tennis (FFT) jusqu'en 2025 et de la Fédération des clubs de défense (FCD) jusqu'en 2024, nous continuons à nous engager fortement pour promouvoir le goût et la pratique du sport partout en France.

Nos indicateurs clés

Nombre d'entités dédiées aux Clubs & collectivités :

2021	2022
80	73

NB : Le nombre de ces entités a baissé car nous avons eu des regroupements régionaux, soit des Adhérents-associés qui ont décidé de se regrouper pour mutualiser les organisations et les coûts sur une seule et même structure.

Nombre de fédérations françaises sportives soutenues :

2021	2022
2	3

..... Témoignage de Tayeb DJEBALI, Responsable Pôle SAP à la centrale INTERSPORT



“ C'est important de s'engager dans une association locale car ça nous permet de créer du lien social en allant à la rencontre de nouvelles personnes et en apprenant à les connaître. ”



METTRE EN LUMIÈRE LE SPORT AU FÉMININ

On le sait, le sport est un facteur d'épanouissement personnel pour tous et un moyen de gagner en confiance. Selon l'étude Kantar réalisée pour la Française des Jeux (FDJ) et Paris 2024 fin 2021, s'il y a en France quasiment autant de sportives que de sportifs, la pratique du sport dans des structures dédiées est en recul suite à la crise sanitaire avec seulement 23% des pratiquantes licenciées et 35% encadrées (respectivement -6% et -5%).



Pour inciter plus de femmes à s'engager dans un projet sportif, nous soutenons les **professionnelles comme les amatrices**, qui ont choisi de montrer l'exemple, que ce soit par des actions nationales ou locales.

Ce soutien s'est exprimé au national en 2022 par la mise en place d'un **appel à projets avec la fondation Alice Milliat** pour faire progresser la place des sportives dans l'espace public et revendiquer le droit des femmes à faire du sport, où elles veulent, quand elles veulent et dans la tenue qu'elles veulent. Suite à notre appel à projets lancé en partenariat avec la fondation en 2022, nous avons reçu plus de 72 projets visant à redonner une juste place aux femmes dans le paysage sportif public. Les associations lauréates étaient "Jouons comme Elles", "As Fit'Collectif" et "Layidu".

À l'occasion de l'Euro de football féminin, Nike et INTERSPORT France se sont associés pour organiser le **premier évènement "Change le Game"** autour du football féminin. Durant cette journée consacrée à la promotion du football féminin, 103 participantes ont pu profiter des installations et d'ateliers ludiques, 2 associations étaient invitées pour l'occasion : Les Sportives et Graines de Footballeuses.



Au programme : une immersion dans l'histoire du football féminin au travers d'une visite du musée de Clairefontaine, de rencontres avec des athlètes (notamment l'ancienne internationale française Laura Georges). Tout au long de la journée, des ateliers participatifs et créatifs étaient accessibles : une fresque à peindre, des t-shirts et des sneakers personnalisés, des challenges sportifs etc. Ces ateliers ont été animés toute la journée par la journaliste de belN Sports Margot Dumont.

Enfin, en tant que partenaire, nous apportons notre **soutien financier** à la Fédération Française de Football (FFF) mais aussi à la Fédération Française de Tennis (FFT) qui mènent, sous l'impulsion du Ministère des Sports, des plans de féminisation.

Nos objectifs :

- Donner plus de place aux femmes dans le sport et mettre en lumière des profils inspirants
- Recruter et fidéliser les licenciées
- Améliorer le niveau de jeu et le haut niveau (formations, écoles...)

Nos indicateurs clés

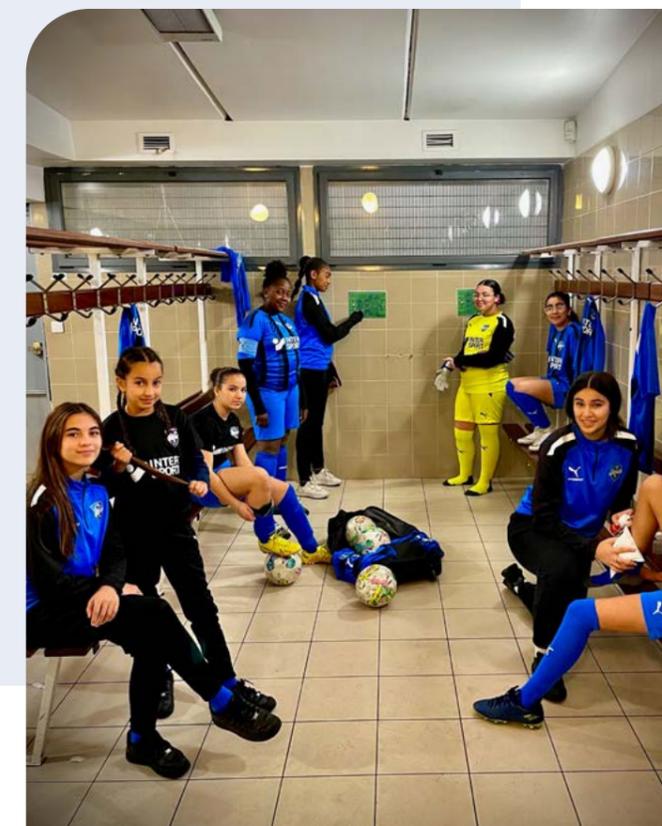
Montant de dotations pour l'appel à projets Alice Millat (€):

2021	2022
18 000	18 000

Opération OM Toutes au stade

Dans le cadre de son engagement aux côtés de la Fondation OM, INTERSPORT s'est associé au club marseillais pour monter l'opération "TOUTES AU STADE" sur la saison 2022/2023.

L'objectif : valoriser le sport au féminin. Partenaire de plus de 10 000 clubs amateurs partout en France, INTERSPORT fera rayonner son partenariat avec l'OM en récompensant les clubs amateurs qui s'engagent à développer la pratique du football féminin. 5 clubs/équipes féminines seront ainsi invitées au stade Orange Vélodrome pour assister à un match de la Ligue de Football Professionnel (LFP) dans des conditions exceptionnelles.



NOUER DE BONNES RELATIONS AVEC NOS CLIENTS

Notre objectif : devenir l'enseigne la plus proche des françaises et des français.

ASSURER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE NOS CLIENTS

Protéger nos clients, c'est aussi protéger les informations qu'ils nous confient.

Notre politique de données personnelles, accessible en ligne, permet à toute personne ayant transmis ses coordonnées pour un achat, pour donner son avis etc. d'y accéder, de les modifier, de les supprimer en écrivant au Délégué à la Protection des Données d'INTERSPORT, par courrier au siège social d'INTERSPORT ou via notre site internet www.intersport.fr -> page contact rubrique "Mes données personnelles".

Une équipe transversale prend en charge les demandes liées aux données personnelles et veille à la sécurité des informations personnelles enregistrées dans nos bases de données. Nous sommes attentifs à la procédure de traitement des demandes et l'améliorons lorsque cela s'avère nécessaire en termes d'efficacité et de qualité des réponses apportées à nos clients.

INTERSPORT France s'engage auprès des consommateurs à fournir des produits performants au meilleur rapport qualité/prix. Dès la conception du produit, les matières et les accessoires sont travaillés afin d'apporter confort et qualité sur les produit finis.

Des **tests physiques** sont conduits en interne par les équipes qualité d'INTERSPORT France, mais également en externe par des laboratoires certifiés (CRITT, TÜVRheinland, BSI, Pourquery etc.) afin de répondre aux exigences du cahier des charges des produits développés.

Des **tests chimiques** sont également conduits, de manière aléatoire, afin d'assurer le respect de la réglementation européenne REACH et sécuriser l'utilisation des substances chimiques sur les produits. Les équipes qualité présentes sur les sites de production accompagnent les fournisseurs dans l'amélioration constante de la qualité, notamment en les formant sur le nouvel outil d'autocontrôle PIVOT88.

Cette compréhension et maîtrise de la qualité par les fournisseurs en amont permet d'assurer un contrôle précis des productions et garantir le maintien du standard de Qualité niveau 2 (AQL 0/2.5/4).

Sensible aux enjeux environnementaux et sociaux de demain, le Groupe INTERSPORT a accéléré ses ambitions en mettant en place une **gamme de produits de marques exclusives éco-conçus** et en créant une charte stricte destinée aux marques partenaires qui conçoivent des produits dont l'impact sur l'environnement est réduit.

Nos indicateurs clés

Nombre de plaintes déposées à la CNIL par un client :

2021	2022
1	1

INFORMER NOS CLIENTS DE MANIÈRE RESPONSABLE

Pour cela, nous assurons une présence omnicanale pour répondre à toutes les questions de nos clients via nos sites internet www.intersport.fr et www.intersport-rent.fr (FAQ, page contact, tchat en ligne avec des experts produits), nos pages sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter) et via le Service clients joignable par e-mail, courrier et par téléphone.

Nous projetons de déployer, d'ici à 2024, un chat en ligne spécifique, connecté avec notre Service clients, afin d'apporter des réponses instantanées et rapides à nos clients.

Nos clients peuvent échanger directement avec le magasin de leur choix et sont informés des actualités via la page Facebook animée par chaque magasin INTERSPORT.

Nous sommes soucieux de répondre aux besoins de tous les français.

Depuis 2018, INTERSPORT France recueille les avis produits sur le site internet www.intersport.fr. Chaque consommateur ayant commandé un produit est sollicité par un tiers de confiance : "Avis vérifié" qui succède à "eKomi" depuis fin 2021. Le traitement des avis en ligne respecte la réglementation en vigueur qui vient garantir la fiabilité et la transparence de la publication des avis.

Un outil permet également aux clients de laisser leur avis sur n'importe quelle page de notre site internet www.intersport.fr. Ce dispositif vise à faire remonter les problèmes que peuvent rencontrer nos clients en gardant un lien fort avec ces derniers dans le but d'améliorer le site au jour le jour.

Sur 2022, **nous avons réduit de plus de 20% la quantité de dépliants imprimés** comparée à 2021. Cette réduction du nombre de dépliants s'est concrétisée par la réduction significative du nombre de pages sur chacun de nos dépliants.



Expérimentation Oui Pub

L'expérimentation «Oui Pub», consacrée dans l'article 21 de la loi Climat et résilience, a débuté en septembre 2022. Le dispositif vise à restreindre la distribution des imprimés publicitaires non adressés seulement aux boîtes aux lettres les acceptant de manière visible grâce à une mention «Oui Pub» sur les boîtes aux lettres.

En 2022, 30 magasins INTERSPORT ont été concernés par l'expérimentation, avec des taux d'impact différents. Nous avons ainsi mené des actions sur 24 d'entre eux en les accompagnant pour renforcer le recrutement au programme de fidélité et la qualification clients et en renforçant les plans media des magasins avec du media digital géolocalisé une fois l'expérimentation lancée.



En 2022, INTERSPORT a adhéré à l'ARPP afin de l'aider à harmoniser ses pratiques de communication et s'assurer qu'elles soient en conformité avec les règles émises par l'ARPP.

Nos indicateurs clés

Délai de traitement moyen annuel des e-mails reçus (heures ouvrées) :

2021	2022
75h	70h

Taux moyen annuel de réponse aux e-mails reçus (%) :

2021	2022
85	96

Nombre d'avis clients suite à une commande passée en ligne :

2021	2022
31 947	140 938

NB : Les données ne sont pas comparables car nous avons eu un changement d'outil en cours d'année qui nous a permis d'améliorer la récupération des avis clients suite à une commande passée.

Nombre d'avis clients collectés sur nos produits sur intersport.fr de manière spontanée :

2021	2022
29 987	87 404

Quantité de dépliants imprimés par an (t) :

2021	2022	Evol
9 418 188	7 199 774	-24%

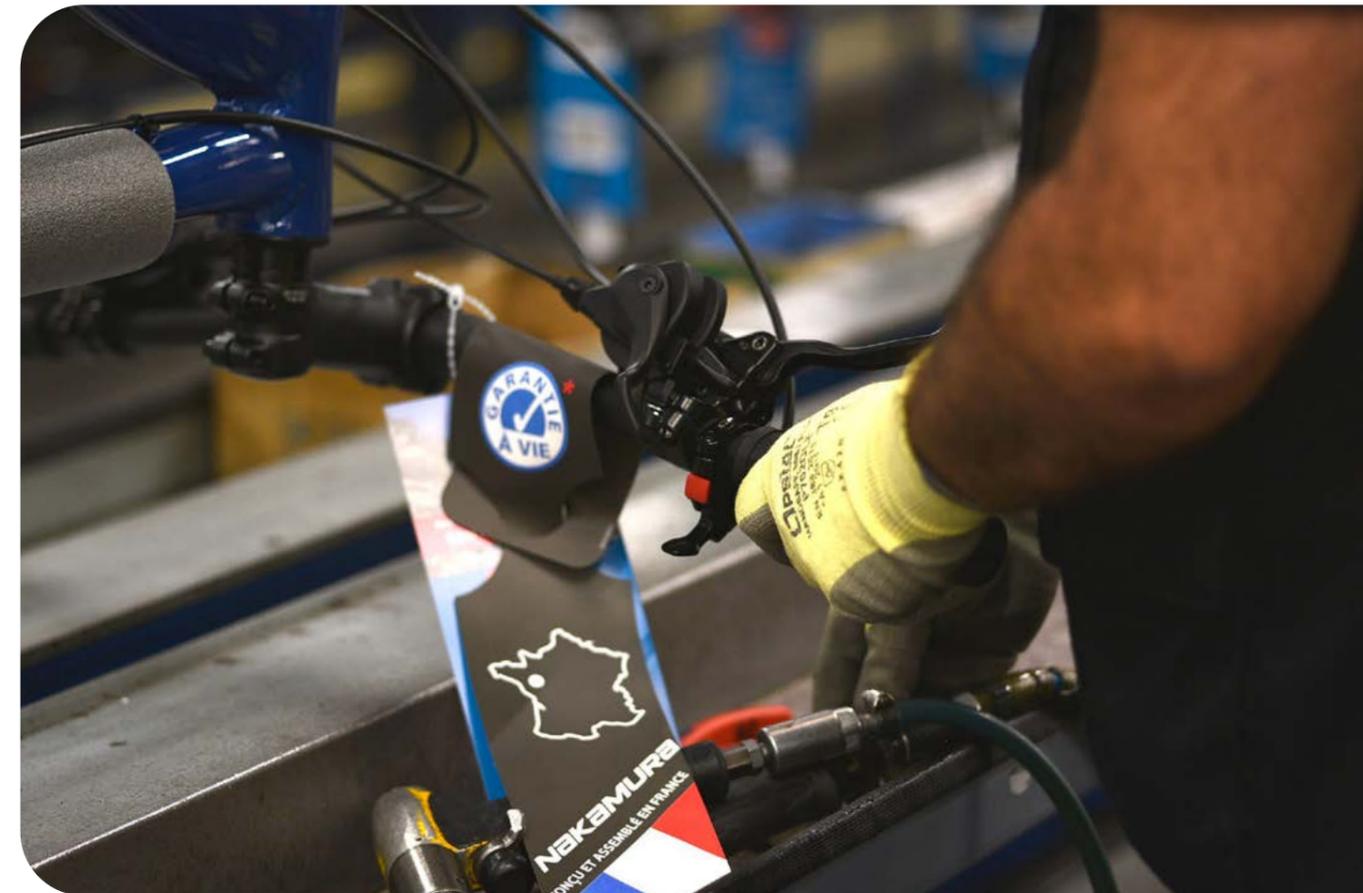
NB : Le nombre d'avis émis a augmenté significativement suite à un changement du mode de collecte : il était possible uniquement sur ordinateur auparavant et depuis 2022, possible également sur smartphones et tablettes

OFFRIR PLUS DE TRANSPARENCE ET DE TRAÇABILITÉ SUR NOS PRODUITS

Dans le cadre de notre démarche Engagés Sport, la transparence et la traçabilité de nos produits est un **enjeu majeur** pour la maîtrise de notre chaîne de valeur mais aussi l'information de nos clients. En effet, une transparence accrue sur les produits permet aux consommateurs de faire des choix éclairés et ainsi d'être eux-mêmes acteurs de la transition.

Le groupe INTERSPORT est transparent sur l'origine de fabrication de ses produits de marques exclusives en y apposant le « Made in ». En complément, le numéro de commande est présent sur chaque produit : sur l'étiquette de composition pour les produits textiles et sur la plaque signalétique pour les produits matériels. Ce numéro permet de retracer toute la production de ce produit et ainsi de mener des investigations plus poussées auprès des usines si cela se révèle nécessaire.

Un projet d'affichage environnemental a été lancé sur 2022 afin de pouvoir répondre aux obligations de l'article 13 de loi AGECE mais aussi être en mesure de pouvoir proposer une notation environnementale à nos consommateurs sur 2023.



POUR UN SPORT
PLUS SOLIDAIRE

INTERSPORT

COLLECTIF
INTER
SPORT



PROMOUVOIR UNE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

ETHIQUE DES PRATIQUES ET DROITS HUMAINS

Au-delà de la distribution de produits de marques partenaires, INTERSPORT France commercialise des produits de marques exclusives et s'engage avec ses usines partenaires à améliorer les conditions de travail sur les sites de production et mettre en place une chaîne d'approvisionnement éthique.

Afin de contrôler et d'accompagner les usines, INTERSPORT France est un **membre de la Business Social Compliance Initiative (BSCI)**. Le code de conduite de BSCI est basé sur les conventions internationales les plus importantes en matière de protection des droits du travailleur. On compte parmi les différents critères d'évaluation entre autres : les politiques de responsabilités sociales, l'interdiction du travail des enfants ou travail forcé ou encore les mesures pour garantir la santé et la sécurité sur le lieu de travail.

Sur nos marques exclusives, près de 86% des fournisseurs de rang 1 sur site de production détiennent une accréditation BSCI avec une note supérieure ou égale à C. INTERSPORT France s'assure également que l'ensemble des fournisseurs de rang 1 présents dans des pays dits « à risques » selon le code de conduite BSCI soit contrôlé sous la charte BSCI. On note que 99% des fournisseurs de rang 1 présents dans ces pays ont obtenu une note supérieure ou égale à C. Toute usine de production ayant une note inférieure à C est ré-auditée et accompagnée dans le but d'obtenir une note minimum de C.



Trois bureaux de sourcing gèrent aujourd'hui le développement de nos marques exclusives : 2 bureaux pour la coopérative INTERSPORT France et un bureau pour la coopérative INTERSPORT International, situé à Shenzhen en Chine. Ces bureaux assurent le suivi et l'accompagnement des usines, notamment en effectuant des audits saisonniers sur site de production.

En complément, des inspections de production aléatoires sont conduites auprès des usines afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de sous-traitance non déclarée par nos fournisseurs et que le niveau de qualité demandé soit respecté. Afin de renforcer la présence des équipes de contrôle des productions sur place et assurer une présence permanente en usine, un outil de pilotage à distance des productions a été mis en place : PIVOT88. Cet outil permet un autocontrôle géolocalisé des productions en temps réel.

La stratégie de sourcing d'INTERSPORT France est de construire des partenariats forts et durables avec ses usines, et de créer une relation basée sur la confiance et la transparence. INTERSPORT France s'engage ainsi auprès de ses partenaires à les accompagner dans la mise en place de plans correctifs afin de garantir une chaîne d'approvisionnement toujours plus éthique.

Nos fournisseurs de marques nationales s'engagent également en signant les conventions annuelles, qui contiennent des clauses dédiées à l'éthique, à la législation du travail, à la sous-traitance et à la lutte contre la corruption entre autres.

Nos indicateurs clés

Fournisseurs de rang 1 accrédités BSCI avec une note supérieure ou égale à C (%) :

2021	2022
84%	86%

PROMOUVOIR LE FABRIQUÉ EN FRANCE ET LES PRODUCTIONS LOCALES

En tant qu'entreprise majeure en France, nous avons la responsabilité de soutenir la croissance économique de nos régions, en créant de l'emploi, en soutenant les initiatives locales et en encourageant l'entrepreneuriat.

Un engagement que nous menons depuis 2013 avec la Manufacture Française du Cycle, située à Machecoul (44). Nous avons ainsi misé sur le Fabriqué en France pour la conception et la production de nos vélos Nakamura. Une réussite industrielle qui nous permet d'être aujourd'hui le premier assembleur de cycles en France et d'avoir créé **plus de 700 emplois en 10 ans**. Plus de 90 ans d'expertise avec des femmes et des hommes de talents et qualifiés répondant à un seul but : apporter des solutions fiables de mobilité sportive, urbaine et loisir.

Au-delà de cette vigilance sourcing, nous nous efforçons de promouvoir les productions nationales, à la fois par notre usine de conception et d'assemblage de cycles située à Machecoul par le pictogramme "Conçu et assemblé en France", et distinguons en point de vente et sur intersport.fr des marques nationales par le pictogramme "Fabriqué en France".

Aujourd'hui, **85% de nos vélos Nakamura (marque exclusive) sont conçus et assemblés en France**. Pour des questions de capacité de production, une partie de l'assemblage des vélos enfants a été délocalisé en Tunisie cette année. Par ailleurs, notre usine peint sur place, avec des peintures fournies par des acteurs locaux, plus de 75% des cadres de vélos qu'elle assemble.

Nous référençons également nationalement et localement de nombreux produits fabriqués en France et veillons à la traçabilité du lieu de provenance de ces derniers. Nous accordons une attention particulière au savoir-faire local et nos produits "Fabriqués en France" sont repérables en magasin pour guider nos clients dans leur volonté de geste citoyen.

L'histoire de "La Basket Française"

Découvrez les coulisses de l'usine de production des chaussures "La Basket Française" qu'INTERSPORT référence dans ses magasins. Située à Lamastre en Ardèche, cette entreprise historique fait rayonner l'industrie et la fabrication française en concevant des produits de qualité tout en favorisant l'économie locale.

Pour en découvrir un peu plus sur la **fabrication de "La Basket Française"**, rendez-vous sur notre chaîne Youtube INTERSPORT France.

SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ SPORTIVE ET DES PROJETS SOLIDAIRES

CO-FINANCER LES PROJETS SPORTIFS

Nous savons que la volonté ne suffit pas toujours. S'engager dans un projet demande du temps et des moyens financiers. Pour accompagner tous ceux qui ont un rêve sportif et les aider à concrétiser leurs projets, nous avons lancé en 2014 notre **plateforme de financement participatif "Mon Projet Sportif"** en partenariat avec Ulule. Qu'ils soient amateurs, professionnels, individuels, collectifs, valides ou invalides, nous recevons, tout au long de l'année et de tous les horizons, les projets de sportifs inspirés.

Chaque année, nous co-finançons ainsi 12 projets avec le soutien de notre communauté. A ce jour, nous avons financé **plus de 160 projets sportifs** et collecté plus de 380 000€.

Pour donner les moyens aux licenciés partenaires de nos clubs et fédérations de faire progresser leurs équipements et rendre toujours plus accessible leur pratique, nous leur faisons bénéficier chaque saison de nombreux avantages commerciaux en magasin.

Nous soutenons ainsi **plus de 110 000 bénévoles** dans tous les sports. Sans bénévoles pour faire vivre les associations et les clubs, il n'y a plus de sport. Nous mettons tout en œuvre pour faciliter leur mission au quotidien en leur proposant un service sur mesure à travers nos cellules clubs et collectivités et nos plus de 400 collaborateurs dédiés à servir au mieux les clubs, partout en France. En partenariat avec Hello Asso, nous accompagnons les bénévoles en leur offrant des outils gratuits pour faciliter la gestion de la vie administrative de leur club.

Le projet OM Fondation

En 2021, l'OM Fondation et INTERSPORT ont lancé les Prix Solidaires OM Next Génération à destination des clubs partenaires du programme OM Next Génération. Ces prix ont pour but de récompenser et soutenir financièrement les engagements sociaux et sociétaux de ces clubs amateurs de la région et partenaires de l'OM. Six clubs ont ainsi été accompagnés pour mener des actions responsables concrètes en faveur de l'environnement, de l'insertion sociale et professionnelle, de l'inclusion, de la solidarité et de l'éducation.



SPONSORISER DES ATHLÈTES

De nombreux athlètes amateurs et semi-professionnels s'entraînent depuis des années pour atteindre leur rêve : accéder au plus haut niveau. Un engagement qui requiert du temps mais aussi des moyens financiers.

Chez INTERSPORT, nous soutenons depuis toujours les mouvements sportifs locaux. Nombreux sont nos magasins et nos collaborateurs qui accompagnent les sportifs dans leur parcours, aussi bien financièrement qu'à travers de la dotation d'équipements. Nous soutenons ainsi directement de nombreux athlètes, notamment des sportifs qui ont pour objectif les Jeux Olympiques 2024 : Gabriel BORDIER (marcheur), Romain LECOEUR (110 m haies), Flavier RENOUARD (3 000 M Steeple), Benjamin HOUGARDY (Décathlon)...

C'est dans cette lignée et pour intensifier notre engagement pour soutenir les athlètes que nous avons souhaité créer **le Collectif INTERSPORT**.



Ce Collectif INTERSPORT, lancé en 2022, est composé de 15 athlètes et para-athlètes, 11 femmes et 4 hommes, représentant 13 disciplines et unis autour d'un même objectif : faire briller la France lors des prochains Jeux Olympiques de Paris 2024..

À l'image de notre coopérative, cette équipe d'athlètes a la particularité d'être représentative de toutes nos régions en France. 15 athlètes, 15 ambassadeurs de proximité pour faire rayonner nos valeurs communes partout sur le territoire.

Au-delà du soutien financier, ils bénéficieront du soutien émotionnel de toute la famille INTERSPORT pour les encourager et les accompagner dans leur préparation jusqu'à l'atteinte de leur objectif. Nous les suivrons dans leur préparation et ils seront nos ambassadeurs de proximité pour faire rayonner nos valeurs.

Pour retrouver toutes les infos sur le Collectif INTERSPORT, rendez-vous sur le site engagés-sport.fr.

ENTREtenir DES LIENS AVEC LES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le groupe INTERSPORT s'engage auprès des acteurs de l'économie sociale et solidaire, que ce soit à l'échelle locale, magasin par magasin, ou à l'échelle nationale.

Au sein de la coopérative et des filiales, ce sont **plus de 23 000 produits** qui ont été donnés à des associations sur l'année 2022. Nous n'avons à date pas la visibilité exacte sur les dons effectués par les magasins et travaillons à une meilleure traçabilité de ces flux pour les années à venir.

Fin février 2022, la situation en Ukraine appelait à la solidarité entre tous les Européens et au sein de la communauté internationale.

Touché par ce drame humanitaire, INTERSPORT France a souhaité apporter son soutien au peuple Ukrainien.

Nous avons ainsi participé à cet élan solidaire **en envoyant près de 10 000 produits** en Pologne, afin de permettre à nos collaborateurs d'INTERSPORT Polska S.A. d'en faire la distribution aux réfugiés ukrainiens : textiles, équipements et accessoires thermiques pour lutter contre le froid, tentes, gourdes, lampes torches, sacs de couchage notamment.

La Famille INTERSPORT reste mobilisée, aujourd'hui comme demain, auprès de tous dans cette action de solidarité.



Nos indicateurs clés

Quantité de produits donnés à des associations par la coopérative et ses filiales :

2021	2022
n.a	23 102



**POUR UN SPORT
PLUS DURABLE**



S'ADAPTER ET LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Face à une demande énergétique qui ne cesse de croître depuis plus de 100 ans, les émissions de gaz à effets de serre – et notamment celles de CO₂ – explosent. Et avec l'augmentation de la concentration en gaz à effets de serre de l'atmosphère, ce sont les températures qui augmentent à leur tour. Il est donc important pour une entreprise de comprendre comment ses activités participent au changement climatique.

Pour accélérer notre politique Engagés Sport, il nous semblait nécessaire de réaliser notre **premier bilan carbone**. Pour ce faire, nous nous sommes tournés vers le cabinet BL Evolution, bureau d'étude spécialisé en développement durable reconnu B Corp. BL évolution est qualifié OPQIBI 0605, adhère à l'Association Bilan Carbone et a contribué au groupe de travail sur la refonte du bilan carbone version 8.

Nous avons donc décidé de réaliser ce bilan carbone pour :

- Mieux comprendre les enjeux pour agir à notre niveau
- Consolider une démarche de réduction des émissions
- Permettre de réaliser une comptabilité carbone précise
- Valoriser les actions en cours et identifier des pistes d'amélioration
- Communiquer à nos parties prenantes ces éléments

La réalisation du bilan carbone d'INTERSPORT France s'est appuyée sur la méthodologie développée par l'Agence de la Transition Ecologique (ADEME) et l'association Bilan Carbone. Concernant les référentiels, le cabinet BL Evolution a utilisé la dernière version à date de

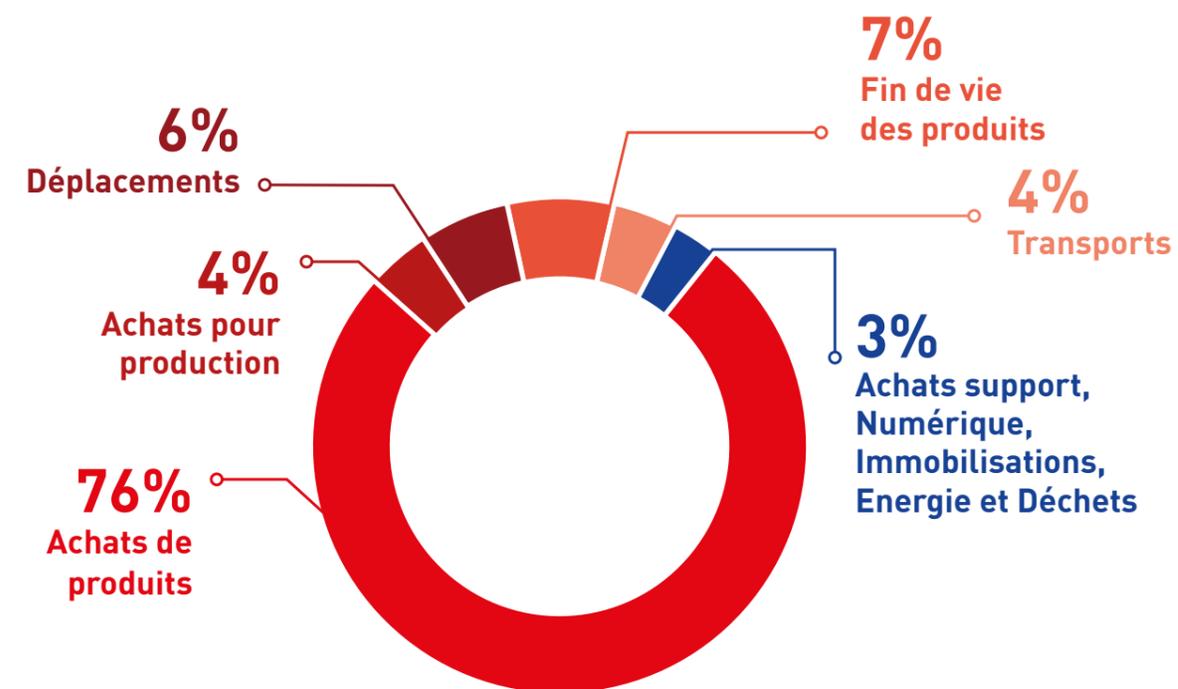
la méthodologie Bilan Carbone® de l'ABC (la V8) ainsi que les facteurs d'émissions de la Base Carbone qui étaient les plus récents au moment de l'exercice. En fonction du degré de précision des informations transmises, les postes d'émissions ont été évalués soit à partir de données physiques, soit à partir de données monétaires et en partie extrapolés. Les facteurs d'émissions ont été en partie issus de la base GES et IMPACTS de l'ADEME.

Le bilan carbone du groupe INTERSPORT a été réalisé au titre de l'année 2021 et intègre l'ensemble des composantes des scopes 1, 2 et 3. Selon les postes, certaines données ont pu être extrapolées ou réajustées vis-à-vis de données issues d'années antérieures pourront être utilisées et réajustées afin d'obtenir une année représentative de l'activité.

Tous les sites du groupe INTERSPORT ont été pris en compte pour l'établissement de notre bilan carbone, y compris les magasins de nos adhérents-associés.

Nos émissions de CO₂e pour 2021 s'élèvent à **1 326 000 tonnes** et sont à plus de 99% représentées par notre scope 3.

RÉPARTITION DE NOS ÉMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE PAR ACTIVITÉ Au 31/12/2021



Réaliser ce bilan carbone nous a permis d'identifier nos plus gros postes d'émissions et les premiers leviers à activer pour réduire nos émissions de CO₂e mais ne permet pas à lui-seul d'aligner la politique de l'entreprise sur une trajectoire 1,5°C. Suite à la réalisation de ce bilan carbone, nous avons commencé à travailler à la mise en place d'un plan d'actions suivant le schéma ci-après : réduction, substitution et amélioration.

Cependant, ce plan d'action ne permet pas non plus d'aligner la politique de l'entreprise sur une trajectoire 1,5°C. C'est pourquoi, le groupe INTERSPORT a entamé sur le dernier trimestre 2022 un travail de **construction de stratégie bas carbone** alignée avec les objectifs de l'Accord de Paris. Ce travail de construction se poursuivra tout au long de l'année 2023 afin de pouvoir diffuser des trajectoires fiables, réalisables et alignées avec notre plan stratégique.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le document accessible sur notre site Bilan carbone 2021.



CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

CONCEVOIR ET SÉLECTIONNER DES PRODUITS ÉCO-CONÇUS

Aujourd'hui, il est de notre responsabilité d'agir pour essayer de réduire l'impact environnemental de nos produits. L'éco-conception, engagement majeur pour rendre le sport plus durable, consiste à intégrer l'impact environnemental d'un produit dès sa conception.

Cet engagement, nous l'appliquons à la fois à nos développements produits sur nos marques exclusives et à notre sélection de produits éco-conçus de marques partenaires répondant à notre charte d'éco-conception.

Notre **charte Produit éco-conçu** construite en 2020 et 2021, en partenariat avec INTERSPORT International Corporation (IIC), se concentre pour l'instant sur les matières premières et est définie ci-après :



Un produit est considéré comme éco-conçu si **50% minimum du composant principal** est issu de matière recyclée ou bio-sourcée et toutes les finitions utilisent des technologies naturelles/responsables. Tout produit, quel que soit son contenu, ne sera pas considéré comme éco-conçu s'il contient l'un des éléments suivants : PFC, biocides, laine provenant de moutons ayant subi du mulesing ou duvet/plumes d'oiseaux plumés vivants ou gavés.

Depuis janvier 2022, ces produits sont commercialisés et revendiqués par le pictogramme "Produit éco-conçu" en point de vente et sur le site intersport.fr.

En 2022, 14 marques sont partenaires de cette démarche et 100% de nos marques exclusives sont engagées dans cette démarche d'éco-conception. Sur 2022, 14% de nos produits de marque distributeur développés sont considérés comme étant des produits éco-conçus.

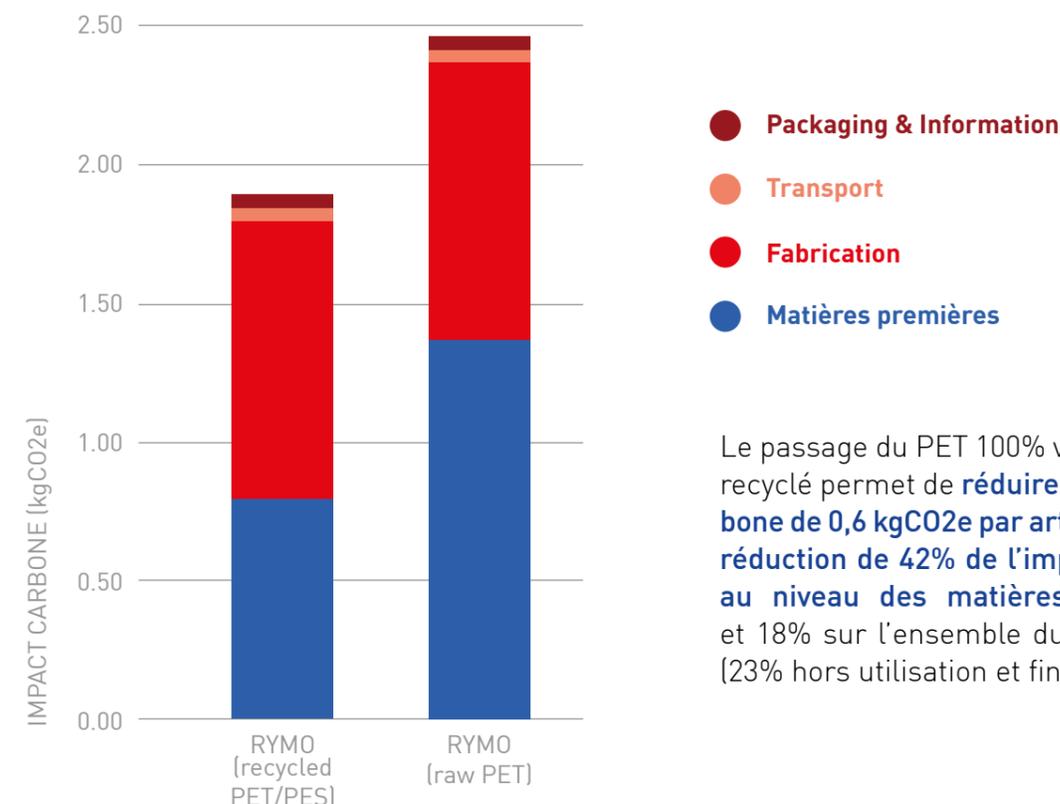
Cette démarche des produits éco-conçus est en mouvement et a pour vocation d'évoluer pour intégrer d'autres critères que les matières premières, afin d'améliorer la durée de vie des produits que nous concevons et de faciliter leur réparation.



Exemple d'un tee-shirt de trail :

Sur cette étude, nous sommes venus analyser et comparer les émissions 2 tee-shirts de trail :

- Un tee-shirt avec du PET 100% vierge
- Le même tee-shirt avec du PET recyclé



Le passage du PET 100% vierge à 100% recyclé permet de **réduire l'impact carbone de 0,6 kgCO2e par article, soit une réduction de 42% de l'impact carbone au niveau des matières premières**, et 18% sur l'ensemble du cycle de vie (23% hors utilisation et fin de vie).

Nos indicateurs clés

Part du CA réalisé par des produits éco-conçus :

2021	2022
n.a	0,7%

NB : il s'agit du CA réalisé par les produits respectant notre charte d'éco-conception Produit éco-conçu.

Part de produits éco-conçus de marque exclusive :

2021	2022
n.a	14%

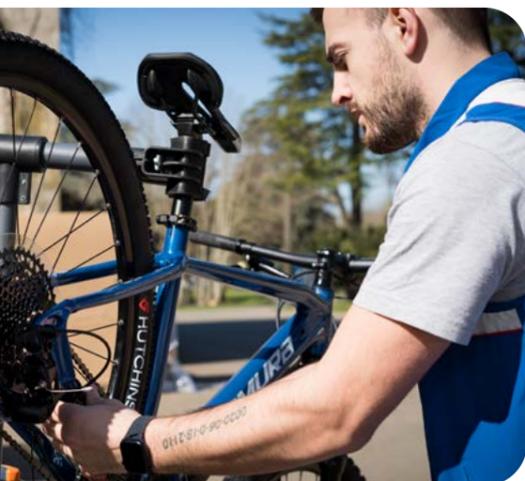
RÉDUIRE NOS EMBALLAGES

La question de la réduction des emballages est un enjeu majeur et se joue à plusieurs niveaux au sein de l'enseigne. Nous avons identifié des leviers de réduction au niveau de la conception ou le choix des produits, sur les emballages de transport proposés à nos clients (que ce soit une fois le passage en caisse effectué ou sur les achats passés sur intersport.fr) mais également sur nos emballages logistiques.

Sur 2022, **près de 6 tonnes de plastique ont été supprimées** grâce à l'évolution des emballages en caisse (passage sur des sacs en kraft) chez INTERSPORT.

Réduire nos emballages, c'est aussi leur donner une seconde vie. Ainsi, dans nos entrepôts, **plus de 70% des cartons fournisseurs sont réutilisés** pour relivrer les produits dans nos magasins.

PROLONGER LA VIE DE NOS PRODUITS DANS NOS ATELIERS



Le groupe INTERSPORT agit depuis plus de 30 ans pour aider ses clients à réparer plutôt qu'à jeter et ainsi allonger la durée de vie de leurs produits. A travers **plus de 650 ateliers de réparation et d'entretien** présents dans les magasins INTERSPORT en France, nous offrons à nos clients, en fonction des magasins, des services d'entretien et de réparation de vélo, de ski ou de cordage de raquettes.

Près de 135 000 actes d'entretiens ont été réalisés en 2022 dont plus de la moitié au sein des ateliers cycle des magasins. Ce sont près de 950 techniciens et vendeurs cycle qui œuvrent au quotidien dans ces ateliers pour assurer la préparation technique des produits dédiés à la vente, comprendre les besoins en réparation et entretien

des clients et prendre en charge les réparations nécessaires. Des parcours spécifiques de formation ont été créés pour accompagner ces métiers.

Afin d'accompagner nos clients à entretenir et réparer leurs vélos, nous avons déployé en 2022 une **proposition de packs services annuels** sur chacune de nos gammes de vélos (Enfants, Loisir, Sport et Electrique). Ces abonnements permettent entre autres de bénéficier d'actes d'entretien illimités comme le remplacement des chambres à air ou de réglages et contrôles sécurité.

Avec plus de 200 000 VAE assemblés dans notre usine MFC, une **filière de reconditionnement de batteries de VAE** a été mise en place directement dans l'usine au sein de son département SAV. Au-delà de la qualité de service apportée aux clients, cela permet de réduire considérablement le transport, mais aussi la production de batteries en évitant la mise à disposition temporaire pendant le temps du reconditionnement. Pour les batteries ne pouvant pas être réparées, MFC est adhérent depuis le 1er janvier 2020 à l'éco-organisme COREPILE pour la collecte et de recyclage des batteries des vélos à assistance électrique (VAE).

Le lancement de l'Académie du Cycle

En plus des formations déjà existantes pour faire monter en compétence nos collaborateurs sur les métiers de la réparation, INTERSPORT France a créé en 2022 l'Académie du Cycle et lancé son **premier parcours de formation qualifiant de Technicien Cycle**.

Ce parcours est l'opportunité pour nos conseillers de vente et techniciens cycle de pouvoir monter en compétences sur un poste clé en pleine évolution. Avec 9 mois de formation et l'accès à une communauté d'apprentissage pour se former tout au long de sa carrière, le lancement de ce parcours de formation a fait le plein en 2022 avec 100 collaborateurs inscrits dès son lancement en septembre.

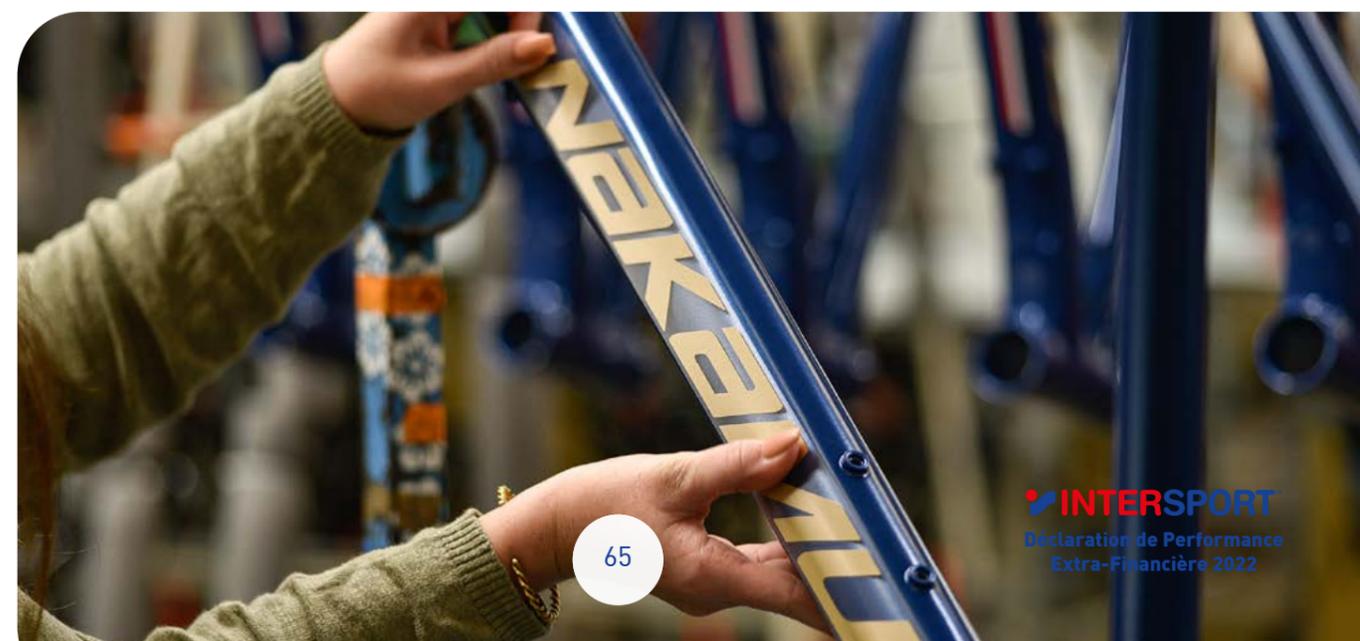
Nos indicateurs clés

Nb d'actes d'entretiens (vélo, ski, raquettes) réalisés :

2021	2022
94 487	134 743

Nb de techniciens et vendeurs spécialisés Cycle :

2021	2022
n.a	940



DÉVELOPPER LA LOCATION DANS NOS MAGASINS

Leader de la location de skis en ligne, nous souhaitons continuer de développer nos activités de location au sein de notre réseau. Au-delà des 250 magasins spécialisés sur de la location en station présents dans les Alpes et dans les Pyrénées, certains magasins de plaine proposent également des offres de location.

Sur la location de matériel de ski, chaque magasin a imaginé des packs à sélectionner en fonction du niveau du pratiquant (débutant, intermédiaire ou expérimenté) mais aussi des pistes pratiquées. Le client peut alors opter pour la location de ski ou snowboard seule ou avec chaussures et peut également louer des accessoires indispensables à une pratique en toute sécurité comme un casque.

Grâce au savoir-faire de nos experts en magasin, le matériel loué bénéficie d'un réglage sur-mesure afin de convenir au mieux à la pratique du client. Le matériel est vérifié et remis en condition après chaque location. D'autres matériels de sports d'hiver sont également proposés à la location dans certains magasins comme les luges ou les raquettes.

Si l'histoire a débuté par de la location de matériel de sports d'hiver au sein du groupe INTERSPORT, depuis quelques années, certains magasins du réseau s'attellent à élargir leur offre de location et ainsi, à proposer à leurs clients, une activité sportive sans nécessiter de posséder son propre matériel.

De nombreux magasins proposent donc maintenant de la location de vélos (Junior, VTT, VTC ou VAE) sur des formats de location courte durée (à la demi-journée ou journée) ou sur des plus longues durées (entre une semaine et plusieurs mois).

Certains magasins proposent également de la location d'autres typologies d'équipements comme des skateboards ou surfs en fonction de leur implantation sur le territoire.

Une partie de ces offres de location est disponible directement sur intersport-rent.fr.



RÉDUIRE L'IMPACT DE NOS ACTIVITÉS SUR L'ENVIRONNEMENT

Nous invitons toutes les équipes magasin à initier des actions pour réduire à leur niveau leur impact sur l'environnement et mettons en place des politiques nationales pour la coopérative et les filiales mais aussi pour aider logistiquement et financièrement les magasins à accélérer sur ces sujets. Les meilleures pratiques sont partagées auprès de nos magasins pour encourager leur adoption dans le réseau (installation de panneaux solaires, campagne de ramassage de déchets, installation de murs végétaux en magasin...).

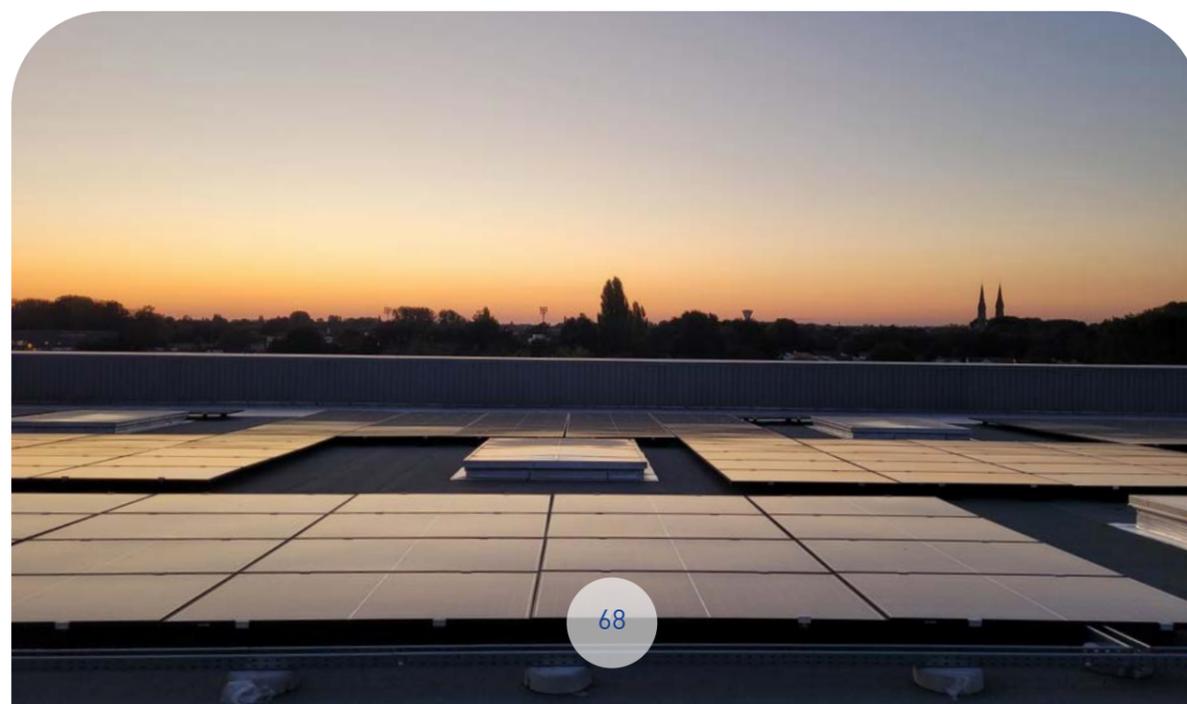
GESTION ET PRÉSERVATION DES RESSOURCES

Nous investissons à court, moyen et long terme pour maîtriser nos consommations et les réduire. Les enjeux liés au réchauffement climatique ainsi que les tensions sur la fourniture électrique annoncées suite au contexte géopolitique nous ont poussés à engager une **démarche de baisse significative de la consommation énergétique des bâtiments** du groupe dès juillet 2022.

Cette démarche s'est traduite par un plan de sobriété énergétique : réglage des climatisations entre 26°C et 27°C en été, usage sobre du chauffage (18°C dans les magasins ; 19°C dans les bureaux) en hiver, extinction des écrans et des enseignes lumineuses dès la fermeture des magasins.

Nous avons ainsi réussi à diminuer au sein de la coopérative et des filiales notre consommation d'énergie (électricité et gaz) de près de 9% entre 2021 et 2022, malgré une hausse de l'activité.

En 2022, 1 250 m² de surface de panneaux solaires ont été installés sur les 3 000m² de toiture de notre entrepôt de Machecoul. Cette nouvelle installation mise en service en novembre 2022 a permis de produire 6 788 kWh. Cela permet à l'entrepôt d'être en auto-consommation les jours d'ensoleillement.



Nos indicateurs clés

Consommation annuelle en électricité pour les coopératives et ses filiales (kWh) :

2021	2022	Evol
4 323 237	4 183 632	-3%

Consommation annuelle en gaz pour les coopératives et ses filiales (kWh) :

2021	2022	Evol
9 018 526	7 987 930	-11%

Evolution de la consommation d'énergie kWh (%)

2021	2022
+52,9%	-8,8%

NB : au vu de la crise sanitaire, la consommation d'énergie en 2020 n'était pas comparable. Comparé à 2019, l'évolution était de -22% en 2021.

Consommation annuelle en eau pour les coopératives et ses filiales (m³) :

2021	2022	Evol
14 001	12 713	-9%

NB : l'historique 2021 a évolué car les données sur cet indicateur sont en cours de fiabilisation afin de réussir à consolider l'ensemble des compteurs.

PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES POLLUTIONS ET DÉCHETS

Nous prenons en compte les déchets générés par notre activité en les triant et en les valorisant.

En juin 2022, nous avons supprimé les poubelles individuelles et déployé des **bacs de tri sélectif** dans tous les couloirs et bureaux partagés au sein de la Centrale. Ces poubelles collectives, accompagnées par des dispositifs de collecte spécifiques pour le café et les piles et batteries usagées, permettent de mieux trier les déchets (papier/plastique/autres déchets) et ainsi de mieux recycler nos déchets de bureaux. Ce déploiement s'est accompagné d'un **atelier de sensibilisation et d'information** sur le tri sélectif et le recyclage des déchets avec notre partenaire. Une « Cleaning week » a également été organisée début octobre pour trier, collecter et valoriser les encombrants, le petit et gros matériel informatique ainsi que les papiers confidentiels. Ce nettoyage d'automne s'est accompagné d'une opération de nettoyage de nos serveurs informatiques.

Le tri a également été mis en place au sein des entrepôts, avec la mise en place de poubelles de tri spécifiques et d'un **partenariat dédié pour le recyclage des papiers flux**. Pour améliorer la collecte et le tri des déchets, un contrat de gestion des 5 flux a été signé avec la communauté de communes de la Plaine de l'Ain en 2021.

Notre usine a mis en place un système local de tri des déchets. De nombreux points de collecte sont présents pour que les opérateurs déposent leurs déchets en les triant par matière : carton, film plastique, lien polypropylène, acier, aluminium, etc. Un parc de presse permet d'effectuer sur site le compactage de ces déchets, qui sont stockés sous forme de balles sur une zone dédiée. Une équipe est notamment en charge du système de collecte et de tri des déchets, de la source jusqu'à leur enlèvement. Les déchets triés sont ensuite collectés par un prestataire pour leur valorisation et recyclage.

INTERSPORT France propose également, depuis fin octobre 2021, la possibilité pour les collaborateurs de récupérer les invendus de notre restaurant d'entreprise via l'application "TOO GOOD TO GO".

Nos indicateurs clés

Quantité de déchets produits sur les sites de production (t)

2021	2022	Evol
1 393	1 743	+25%

Part de déchets revalorisés sur les sites de production (%)

2021	2022
90,6%	91,5%

PARTICIPATION AUX FILIÈRES DE RESPONSABILITÉ ELARGIE DES PRODUCTEURS (REP)

Conformément aux obligations issues de la loi n°2020-105 de lutte contre le gaspillage et d'économie circulaire du 10 février 2020 dite loi AGECE, INTERSPORT France s'est organisé et a participé activement à la mise en place de la nouvelle filière de recyclage des articles de sport et de loisirs (ASL) en 2022.

Depuis fin novembre 2022, tout consommateur, qu'il soit client de l'enseigne ou non, peut rapporter un article de sport et de loisirs (ASL) en fin de vie sur tous nos points de vente de plus de 400 m². Ce produit, en fonction de son état, sera recyclé, réparé ou réutilisé à d'autres fins. Les magasins de station, compris majoritairement entre 200 et 400 m², s'engagent à reprendre l'ancien matériel pour l'achat d'un nouveau. Le matériel récupéré est stocké jusqu'au passage en fin de saison de la collecte des parcs locatifs usagés mise en place par l'USC et Ecologic.

Outre les ASL, INTERSPORT France participe à d'autres filières de collecte, tri, recyclage et valorisation des déchets. C'est le cas des piles et batteries, des équipements électriques et électroniques (EEE), des éléments d'ameublement (DEA), du textile d'habillement et chaussures (TLC), des emballages et papiers. A ce titre, INTERSPORT France contribue financièrement aux éco-organismes concernés par chacune de ces filières.



Nos indicateurs clés

Contribution financière totale versée par INTERSPORT France aux éco-organismes (€ HT) :

2021	2022
2 670 659	4 588 581

NB : ce montant s'entend toutes filières confondues, y compris la nouvelle filière ASL, pour INTERSPORT France et MFC compris.

SENSIBILISATION ET ENGAGEMENT

Nous sommes convaincus que, pour mettre en œuvre des changements structurels concernant notre impact environnemental, **la sensibilisation de la gouvernance et des collaborateurs est clé**. Nous souhaitons faire de tous nos collaborateurs des acteurs de la construction de la transition du groupe INTERSPORT, et c'est à ce titre que nous avons souhaité leur partager des clés de lecture pour mieux appréhender les enjeux environnementaux.

Une dizaine de sessions de sensibilisation ont été organisées au second semestre 2022 sous un format conférence auprès des différentes instances de gouvernance, des collaborateurs de la coopérative INTERSPORT France mais aussi de certains Adhérents-associés à l'occasion de nos journées d'achats de Décembre. Ces sessions ont été l'occasion d'évoquer avec la direction et les collaborateurs les enjeux environnementaux majeurs (changement climatique, effondrement de la biodiversité et épuisement des ressources) ainsi que les risques, impacts et enjeux pour le groupe INTERSPORT. **100% de la gouvernance et plus de 70% des collaborateurs de la coopérative INTERSPORT France ont été sensibilisés** lors de ces sessions. Ce format de sensibilisation a pour vocation d'être étendu sur 2023 à l'ensemble des Adhérents-associés et collaborateurs du groupe INTERSPORT.

Sur le même temps, à l'occasion de la Semaine Européenne du Développement durable, la coopérative et ses filiales ont participé au challenge Ma Petite Planète. Cette association propose des défis écologiques du quotidien à réaliser entre amis ou collègues avec pour objectif de sensibiliser et de faire passer à l'action un maximum de personnes pour la préservation de notre planète.

2022 a également été l'occasion de participer au Grand Défi des entreprises pour la planète et de prendre part à un processus démocratique de transformation inédit. De juin à décembre, une déléguée représentant le groupe INTERSPORT a intégré cette communauté d'entreprises, d'organisations et d'experts afin de se former et travailler mois après mois sur l'écriture de 100 propositions concrètes pour accélérer la transition écologique de l'économie et des entreprises. Ces propositions concrètes participent aux réflexions menées par le groupe INTERSPORT et seront intégrées chaque fois que possible dans notre organisation.



Le Grand Défi des entreprises pour la planète



Lancé à l'écart de tout parti politique ou de tout mouvement d'influence, le Grand Défi procède d'une intention citoyenne et d'une démarche inclusive. Dédié à l'intérêt général et aux entreprises, Le Grand Défi propose de faire converger les acteurs grâce à la consultation, stimuler l'innovation par la délibération et l'intelligence collective et faciliter l'action par la diffusion et la mise en œuvre.

Le Grand Défi fédère aujourd'hui près de 100 partenaires et a permis aux représentants d'entreprises tirées au sort de faire émerger 100 propositions concrètes pour accélérer la transition écologique de l'économie et des entreprises. Pour cela, ils se sont réunis cinq fois en régions et à Paris en décembre 2022. Le Grand Défi a révélé ses 100 propositions pour accélérer la transition écologique des entreprises au Conseil économique social et environnemental (CESE), jeudi 9 février 2023.



Participation à l'édition Ma Petite planète



Ce sont en tout 23 ligues et 308 joueurs qui se sont challengés pendant 3 semaines pour relever 7 871 défis. Un bilan d'impact intéressant : 2 429 000L d'eau économisés, 401kg de déchets évités et près de 22 861 kg de CO2e évités.

Dans le cadre de ce challenge, en fonction des sites, des ramassages de déchets citoyens ont été organisés aux abords des sites ou des sensibilisations au tri des mégots de cigarettes par exemple.



FABRIQUER DES MOYENS DE TRANSPORT PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Pour encourager la transition de tous vers des moyens de transport respectueux de l'environnement, le groupe INTERSPORT s'engage dans l'éco-mobilité en concevant des moyens de transports plus durables mais aussi en essayant de promouvoir l'usage de ces derniers par ses collaborateurs et clients.

CONCEPTION DE MOYENS DE TRANSPORTS PLUS DURABLES

Notre usine, la Manufacture Française du Cycle (MFC), a conçu et assemblé **505 000 vélos, dont 203 680 Vélos à Assistance Electrique (VAE)** en 2022.

En tant que premier assembleur de cycles et leader sur le marché du VAE en France, nous nous engageons pleinement auprès de l'Etat et du Ministère de la Transition écologique afin de soutenir le plan "Vélo et mobilités actives" qui vise à tripler l'usage du vélo d'ici 2024.

Avec 2 789 545 vélos vendus en 2021*, le vélo est de très loin le moyen de transport le plus vendu en France. Face à une forte demande et à une évolution des usages, la filière économique française se structure avec l'ambition de redevenir une nation phare de l'industrie du vélo dans le monde.



À l'ouest, avec plusieurs autres acteurs industriels, la Manufacture Française du Cycle a souhaité passer de l'idée à l'action pour ancrer la filière inter-régionale grand ouest dans ces dynamiques en créant le Cycle Grand Ouest (CYGO). L'initiative portée par Arcades Cycles, la Manufacture Française du cycle, Velco et Wello a été accompagnée par la CCI des Pays de la Loire et le Pôle de compétitivité ID4car.

Le Cycle Grand Ouest s'est fixé 4 premiers axes de travail :

1. Organiser et mettre en avant la filière Cycle de l'Ouest
2. Accélérer la relocalisation industrielle
3. Booster l'innovation
4. Développer la formation et l'emploi

*Données issues de l'observatoire du cycle 2021 réalisé par Union Sport et Cycle

PROMOTION DE L'UTILISATION DE MOYENS DE TRANSPORTS PLUS DURABLES

Près de 15% des collaborateurs de la coopérative et des filiales ont aujourd'hui recours à l'éco-mobilité – vélo, vélo électrique ou transports en commun – pour venir au travail.

Si des initiatives ont déjà été lancées pour augmenter le recours à l'éco-mobilité pour venir au travail, le groupe INTERSPORT souhaite accentuer ses efforts sur les années à venir pour augmenter significativement cette part et ainsi réduire les émissions de gaz à effet de serre associées à ces déplacements.

Parmi les initiatives, **un parc de vélo a été créé en 2022** au sein de la Manufacture Française du Cycle (MFC) pour permettre aux collaborateurs de louer gratuitement un vélo.

Par ailleurs, dans le cadre de notre partenariat avec la Fédération Française de Football (FFF), Nakamura est désormais la marque de vélo officielle du Centre National du Football. Les joueurs, les joueuses et le staff des Equipes de France roulent désormais avec des vélos conçus et assemblés en France. Pour accompagner ce projet, les techniciens cycle du magasin de Rambouillet ont effectué le montage sur place et interviendront de façon récurrente sur le site pour entretenir les 50 vélos mis à disposition.



Nos indicateurs clés

Nombre de collaborateurs qui ont recours à l'éco-mobilité pour venir au travail pour la coopérative et ses filiales:

2021	2022
n.a	184

NB : il s'agit du nombre de collaborateurs ayant bénéficié d'une indemnité vélo sur 2022 ou d'une prise en charge transports en commun.

Nombre de vélos conçus et assemblés en France dans notre usine MFC (pièces) :

2021	2022	Evol
490 615	505 500	+3%

NB : le nombre de vélos conçus et assemblés en France s'entend par le nombre de vélos vendus suite à une conception et un assemblage en France.

Nombre de VAE conçus et assemblés en France par an :

2021	2022	Evol
156 000	203 680	+31%

NB : le nombre de VAE conçus et assemblés en France s'entend par le nombre de vélos vendus suite à une conception et un assemblage en France.

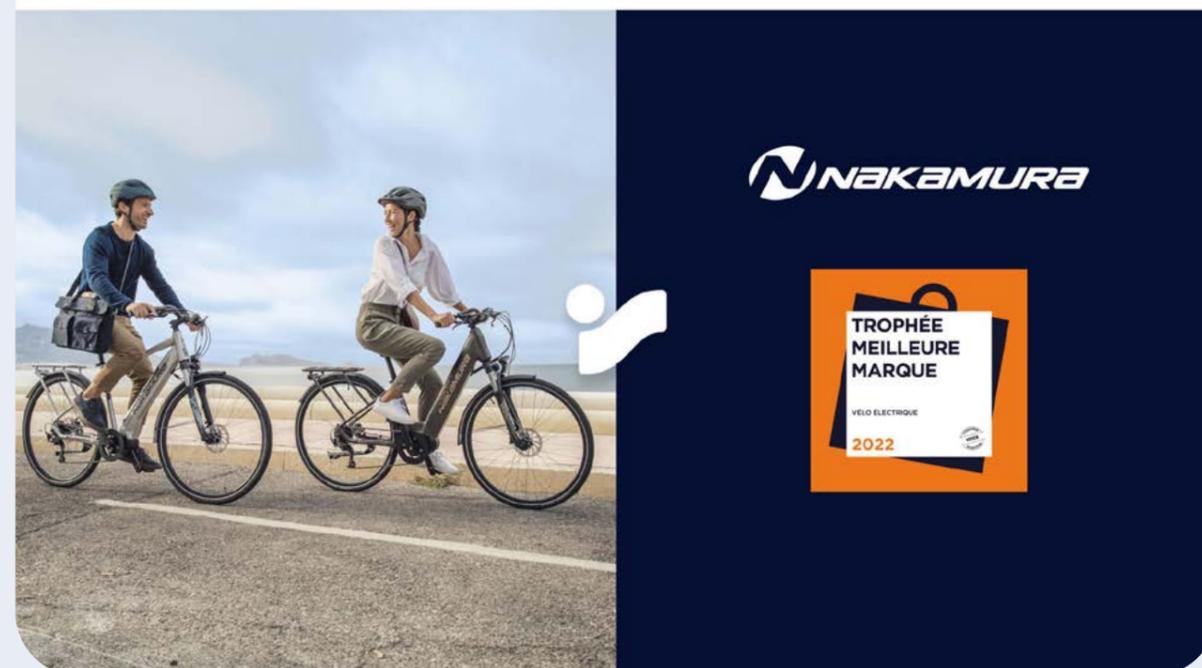
Nombre de produits de la gamme Eco mobilité vendus dans l'ensemble du Groupe INTERSPORT (pièces) :

2021	2022
102 603	241 845

Nb : sont inclus, les trottinettes mécaniques, les trottinettes électriques et leurs accessoires.

Nakamura élue Meilleure Marque de Vélo Électrique par le Trophée Meilleure Marque

Il récompense le formidable travail collectif que les équipes en magasin, à la centrale et à la Manufacture Française du cycle ont engagé afin de répondre aux demandes et attentes de nos clients. Cette récompense salue notre engagement quotidien pour donner l'opportunité aux Français de passer à l'éco-mobilité, et de profiter de la qualité et l'innovation au juste prix.



ANNEXES



SYNTHÈSE DE NOTRE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Le tableau ci-dessous permet d'avoir une vue synthétique des risques et engagements principaux du groupe INTERSPORT. Il a été construit grâce au croisement de 3 travaux : la cartographie des risques mise à jour en 2022, l'analyse de matérialité réalisée en 2022 et l'analyse de double matérialité débutée fin 2022 et finalisée début 2023.

Ce tableau permet également d'avoir la correspondance avec les ESRS de la future CSRD, les objectifs de développement durable (ODD) associés et les principaux indicateurs de performance pilotés cette année.

La construction de ce rapport depuis 3 ans et ses évolutions ont permis de poser les bases du pilotage extra-financier que nous souhaitons lancer en 2023 et déployer sur 2024.

PILERS	POLITIQUES	CORRESPONDANCE AVEC LA CSRD	ENJEUX	RISQUES	OPPORTUNITÉS	INDICATEURS CLÉS	ODD ASSOCIÉS	
POUR UN SPORT PLUS ACCESSIBLE	Etablir des conditions de travail bienveillantes pour nos collaborateurs	ESRS S1 - Effectif propre	Conditions de travail Devoir d'exemplarité de la direction et des adhérents	<ul style="list-style-type: none"> Non-respect de l'équilibre vie pro et vie perso et du droit à la déconnexion Accidents graves et maladies professionnelles Dégradation du climat social 	<ul style="list-style-type: none"> Qualité de vie au travail Engagement des collaborateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Ancienneté moyenne des collaborateurs de la coopérative et de ses filiales: 7,4 ans Indice de fréquence des accidents de travail: 26,42/100 Taux de satisfaction des collaborateurs Intersport : 4/5 	 	
	Faire progresser nos équipes dans le sport	ESRS S1 - Effectif propre ESRS G1 - Business conduct	Formations, opportunités d'évolution égalitaires et inclusion Opportunités d'intrapreneuriat et entrepreneuriat pour les collaborateurs Soutien aux adhérents	<ul style="list-style-type: none"> Perte de compétence et fuite des talents Baisse d'engagement des collaborateurs Baisse de l'attractivité de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> Fidélisation et partage de compétence Augmentation du sentiment d'appartenance Céation d'un collectif engagé 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'heures de formation totale (présentiel, classe virtuelle et webinaire) : 33 642h Nombre d'e-learning suivis par les collaborateurs: 71 785 Part de managers issus de la promotion interne: 74% Nombre de collaborateurs devenus entrepreneurs: 2 Nombre de transmission d'entreprises effectuées: 9 Nombre de points de vente accompagnés par Expansport: 2 	 	
	Développer la pratique sportive et l'accès au sport pour tous	ESRS S3 - Communautés affectées ESRS S4 - Consommateurs et utilisateurs finaux	Santé et accès au sport pour tous Promotion locale du sport Lutte contre les discriminations et les stéréotypes dans les produits	<ul style="list-style-type: none"> Perte de sens Non adéquation avec les valeurs de l'entreprise Sentiment d'exclusion par une partie de nos clients 	<ul style="list-style-type: none"> Rayonnement des valeurs du sport Santé et bien-être Inclusion 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de magasins du groupe INTERSPORT (Intersport et Blackstore) ouverts en France : 842 Nombre d'entités dédiées aux Clubs & Collectivité: 73 Nombre de fédérations françaises sportives soutenues : 3 Montant de dotations pour l'appel à projets Alice Millat: 18 000€ 	 	
	Nouer de bonnes relations avec nos clients	ESRS S4 - Consommateurs et utilisateurs finaux ESRS G1 - Business conduct	Santé et sécurité de nos clients Transparence et traçabilité des produits Communication responsable	<ul style="list-style-type: none"> Non respect de la réglementation Mise en danger de nos clients Risque réputationnel 	<ul style="list-style-type: none"> Sécurité et satisfaction des clients Durabilité des produits Recommandations, reconnaissance et effet d'entraînement 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de plaintes déposées à la CNIL par un client: 1 Délai de traitement moyen annuel des e-mails reçus: 70h ouvrées Taux moyen de réponses aux e-mails reçus: 96% Nombre d'avis clients suite à une commande passée en ligne: 140 938 Quantité de dépliants imprimés par an : 7 199 774 t 	 	
	POUR UN SPORT PLUS SOLIDAIRE	Promouvoir une chaîne d'approvisionnement responsable	ESRS S2 - Travailleurs sur chaîne de valeur ESRS G1 - Business conduct	Droits humains dans la chaîne de production Ethique des pratiques	<ul style="list-style-type: none"> Atteinte aux droits humains Contentieux avec les fournisseurs Non respect de la réglementation Corruption directe, tiers corrompu ou corrupteur 	<ul style="list-style-type: none"> Evolution et durabilité de nos relations fournisseurs Relocalisation des savoir-faire Climat de confiance 	<ul style="list-style-type: none"> Part de fournisseurs de rang 1 accrédités BSCI avec une note supérieure ou égale à C (%) : 86% Ancienneté moyenne de nos fournisseurs : n.a. 	 
Soutenir la communauté sportive et des projets solidaires		ESRS G1 - Business conduct	Mécénat et actions solidaires	<ul style="list-style-type: none"> Risque réputationnel 	<ul style="list-style-type: none"> Ancrage local 	<ul style="list-style-type: none"> Quantité de produits donnés à des associations par la coopérative et ses filiales : 23 102 		
POUR UN SPORT PLUS DURABLE		S'adapter et lutter contre le changement climatique	ESRS E1 - Changement climatique	Adaptation et contribution à la lutte contre le changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> Aléas climatiques plus fréquents et intenses Augmentation des coûts de l'énergie, de l'eau et des ressources Contribution au changement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> Economies d'énergie Sécurisation des ressources Evolution de nos débouchés commerciaux 	<ul style="list-style-type: none"> Emissions de CO2e (Scopes 1, 2 et 3): 1 326 000 tonnes Répartition de nos émissions de CO2e par activité 	
	Contribuer au développement de l'économie circulaire	ESRS E5 - Economie circulaire	Réemploi et économie circulaire Réduction de nos emballages	<ul style="list-style-type: none"> Non respect de la réglementation Perte de compétitivité Non-maîtrise de la gestion des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise du calendrier Innovation et compétitivité Emissions évitées Maîtrise de nos activités Economies des ressources des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> Part du CA réalisé par des produits éco-conçus: 0,7% Part de produits éco-conçus de marque distributeur: 14% Nombre d'actes d'entretiens (vélo, ski, raquettes) réalisés: 134 743 Nombre d'actes de réparation (vélo, ski, raquettes) réalisés: n.a. Nombre de techniciens spécialisés Cycle: 940 	 	
	Réduire l'impact de nos activités sur l'environnement	ESRS E2 - Pollutions	Pollutions émises par les activités	Atteinte à la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> Pérennisation du sport outdoor Economies et sécurisation de ressources 	<ul style="list-style-type: none"> Pilotage et maîtrise des indicateurs extra-financiers 	<ul style="list-style-type: none"> Consommation annuelle en électricité de la coopérative et de ses filiales : 4 183 632 kWh Consommation annuelle en gaz de la coopérative et de ses filiales : 7 987 930 kWh Evolution de la consommation d'énergie de la coopérative et de ses filiales : - 8,8% Consommation annuelle en eau de la coopérative et de ses filiales: 9 144 m³ Quantité de déchets produits sur les sites de production : 1 743 tonnes Part de déchets revalorisés sur les sites de production : 91,5% Contribution financière totale versée aux éco-organismes: 2 670 659€ 	 
		ESRS E3 - Eau et ressources marines	Gestion des ressources en eau					Impact des matériaux sur la biodiversité et durabilité des ressources
	Fabriquer des moyens de transports plus respectueux de l'environnement	ESRS E1 - Changement climatique	Incitation à la mobilité douce des clients et collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> Contribution au changement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction de nos émissions Emissions évitées 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de vélos conçus et assemblés en France dans notre usine MFC : 505 000 Nombre de VAE conçus et assemblés en France par an : 203 680 Nombre de produits de la gamme Eco mobilité vendus dans l'ensemble du groupe : 241 845 	 	

NOTICE MÉTHODOLOGIQUE

INTERSPORT France est soumis aux obligations réglementaires de reporting extra-financier relatives à l'Ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2018 et au décret pris en application de l'ordonnance n°2017-1265 du 9 août 2017.

La Déclaration de Performance Extra-Financière ("DPEF") répond à ces obligations. Il a été décidé cette année de commencer à retravailler notre DPEF pour appréhender progressivement une mise en conformité avec la nouvelle directive CSRD.

Périmètre

Les données sociales, sociétales et environnementales portent sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, sauf indications contraires précisées dans le corps du texte.

Le terme "Groupe INTERSPORT" regroupe les coopératives INTERSPORT France et BLACKSTORE et toutes les sociétés contrôlées par ces dernières ainsi que les sociétés adhérentes. Les indicateurs publiés dans la DPEF correspondent à l'ensemble du Groupe INTERSPORT, sauf indications contraires précisées dans le corps du texte.

Mode de collecte

Un comité de pilotage a été constitué cette année, composé de représentants de chaque site et de plusieurs directions. Il s'est pour cela appuyé sur un réseau de contributeurs couvrant les différentes activités de l'entreprise et filiales. Un groupe de travail, impliquant les principales fonctions transverses, a permis de faire évoluer notre cadre de reporting et de construire une communication adaptée répondant aux exigences réglementaires.

La procédure de collecte et les méthodologies de calcul des indicateurs extra-financiers ont été diffusées auprès de l'ensemble des personnes impliquées dans le processus de reporting. Chaque indicateur est associé à un contributeur qui recueille et vérifie les données sur son périmètre. L'ensemble des données est ensuite collecté et consolidé en centrale par la Direction de la RSE, qui effectue une série de contrôles avec le Contrôle de gestion pour vérifier la cohérence des données, le respect des méthodes de calcul et les périmètres de reporting.

Des améliorations sont apportées chaque année pour garantir :

- le respect des exigences légales et réglementaires;
- l'harmonisation et la bonne compréhension des méthodologies de calcul dans l'ensemble des filiales;
- la fiabilité des données reportées

Eléments obligatoires

L'article L. 225-102- du Code de commerce prévoit que certaines informations soient systématiquement traitées dans la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF), en plus des risques extra-financiers propres à notre activité. Ces informations obligatoires ainsi que leur emplacement dans le document sont à retrouver dans le tableau ci-dessous :

OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES	EMPLACEMENT DANS LE DOCUMENT
Changement climatique	P.60-61
Engagement sociétaux en faveur du développement durable	P.53-56 P.72-76
Économie circulaire	P.62-67
Lutte contre le gaspillage alimentaire	n.a
Accords collectifs	P.33-34
Lutte contre les discriminations et promotion de la diversité	P.36-39 P.44
Modèle d'affaires	P.22-23
Principaux risques extra-financiers	P.28-29

Précisions, spécificités et limites méthodologiques

Les indicateurs environnementaux, sociaux et sociétaux peuvent présenter des limites méthodologiques du fait de notre organisation coopérative mais aussi :

- de notre mode de collecte de données sans solution logicielle dédiée à date ;
- de l'extrapolation et de l'estimation de certaines données dans le cas où l'ensemble des données n'est pas disponible ;
- de la disponibilité de certaines données ;
- de la structuration en cours de notre organisation pour piloter les indicateurs extra-financiers.

INTERSPORT France s'inscrit dans une démarche de transparence, de progrès et d'amélioration continue afin de renforcer le processus de reporting et d'étayer sa communication extra-financière.

Dans cette logique d'amélioration et de fiabilisation de la collecte de données, le groupe INTERSPORT prévoit de déployer sur 2023 un outil de reporting dédié au pilotage extra-financier.

AVIS DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Rapport de l'un des Commissaires aux Comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

INTERSPORT France S.A. Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société INTERSPORT FRANCE S.A.,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la société INTERSPORT France S.A., désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC (accréditation Cofrac Inspection n° 3-1080, portée disponible sur le site www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration (ou disponible(s) sur le site internet ou sur demande auprès de l'entité.

Grant Thornton
SAS d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 € inscrite au tableau de l'Ordre de la
région Paris Ile-de-France et membre de la Compagnie
régionale de Versailles et du Centre
RCS Nanterre 632 013 843
29 rue du Pont - 92200 Neuilly-sur-Seine

INTERSPORT France S.A.
Société Anonyme Coopérative
de commerçants détaillants à capital variable
2 rue Victor Hugo
91160 Longjumeau

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Comme indiqué dans la Déclaration, les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'Administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- de préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant ;
- de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de la société (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte), de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce, et à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, Intervention du commissaire aux comptes - Intervention de l'OTI - Déclaration de performance extra-financière, tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée).

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de trois personnes et se sont déroulés en mars 2023, sur une durée totale d'intervention d'environ deux semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions générale, ressources humaines, santé et sécurité, environnement et achats.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

À ce titre :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et que cette dernière comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance ;
 - nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clé de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés,
- corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes ¹ ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;

1. Informations qualitatives : relatives au développement de l'économie circulaire, au bien-être au travail, au respect des réglementations et codes de bonnes conduites européens et internationaux et à la satisfaction des clients.

- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants², nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices³ et couvrent entre 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Neuilly-sur-Seine, le 30 mars 2023

L'un des Commissaires aux Comptes,
Grant Thornton
 Membre français de Grant Thornton International



Solange Aiache
Associée



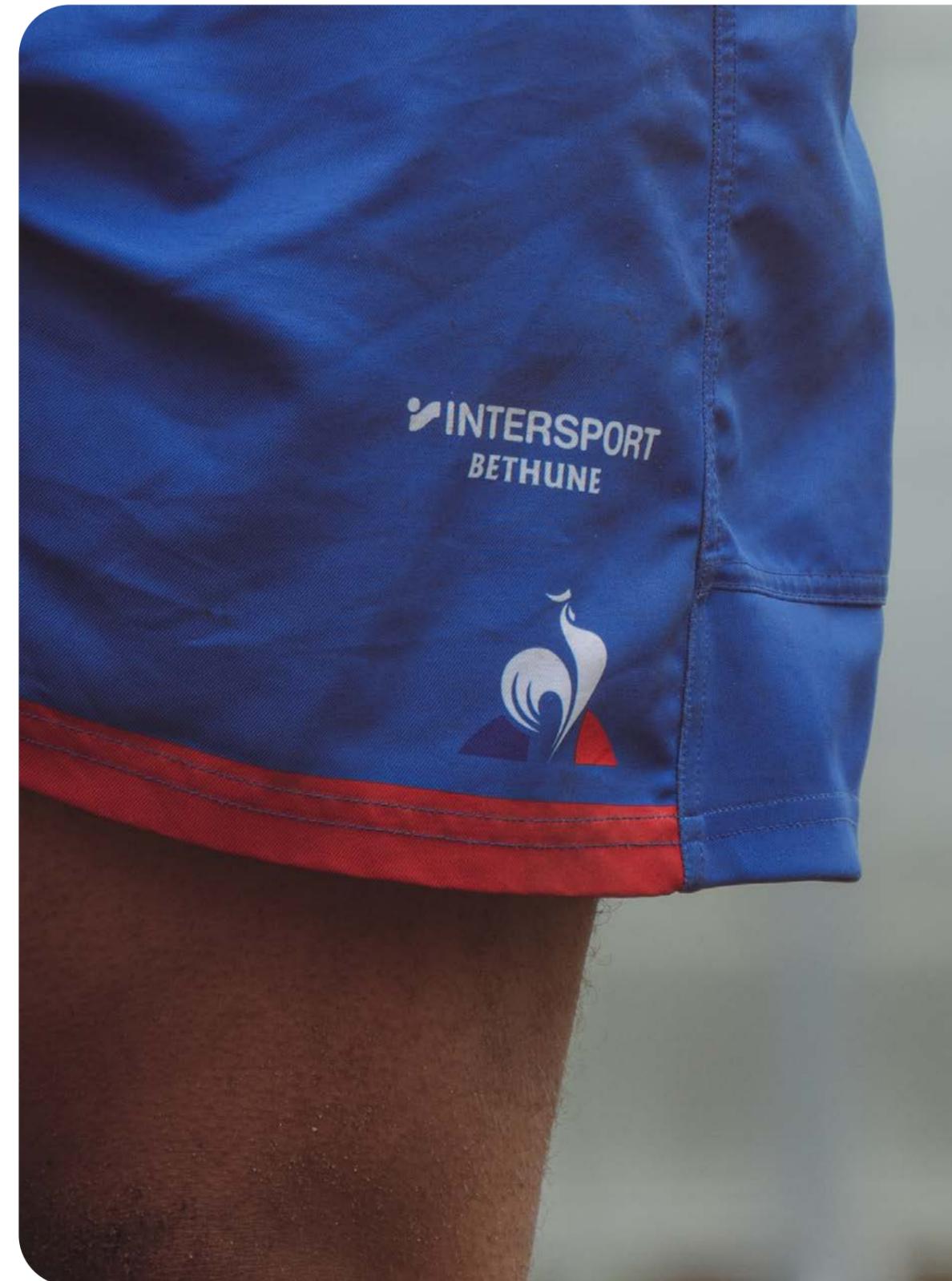
Bertille Crichton
Associée

2. **Informations sociales** : effectif total ; turnover ; taux de fréquence ; nombre d'heures de formation.

Informations environnementales : nombre de vélos conçus et assemblés en France ; part des vélos à assistance électrique (VAE) ; consommation d'énergie par vélos fabriqué ; déchets générés par vélo fabriqué.

Informations sociétales : nombre de clubs partenaires soutenus ; nombre de fournisseurs de rang 1 ayant une note supérieure à C.

3. INTERSPORT FRANCE S.A.



GLOSSAIRE

A.S.I	Association Sportive INTERSPORT
ADEME	Agence de la transition écologique
ASL	Articles de sport et de loisirs
BSCI	Business Social Compliance Initiative
CESE	Conseil économique social et environnemental
CVAE	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises
CYGO	Cycle Grand Ouest
DEA	Déchets d'éléments d'ameublement
DPEF	Déclaration de performance extra-financière
EEE	Equipements électriques et électroniques
FCA	Fédération du Commerce Associé
FCD	Fédération des clubs de défense
FFF	Fédération Française de Football
FFT	Fédération Française de Tennis
GES	Gaz à effet de serre
HT	Hors taxes
IIC	INTERSPORT International Corporation
IS	Impôt sur les Sociétés
LSL	Logistique Sport et Loisirs (filiale située à Saint-Vulbas)
MFC	Manufacture Française du Cycle (filiale située à Machecoul)
ODD	Objectifs de développement durable
OM	Olympique de Marseille
PET	Polytéréphtalate d'éthylène
PFC	Perfluorocarbures
REP	Responsabilité élargie du producteur
RGPD	Règlement Général sur la Protection des Données
RSE	Responsabilité sociétale des entreprises
TLC	Textile d'habillement, linge de maison et chaussures
TTC	Toutes taxes comprises
VAE	Vélos à assistance électrique



REMERCIEMENTS

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont participé à la collecte de données et à l'élaboration de cette DPEF pour la coopérative INTERSPORT France :

- Tous les **collaborateurs** ayant participé de près ou de loin à la collecte de données ; et ils sont nombreux.
- Les **équipes des magasins et adhérents-associés** sollicités pour remonter leurs données.
- Les **équipes de LSL** : Julie Jamet, Martin-Megel, Jérôme Gardon et Frédéric Grassart.
- Les **équipes de MFC** : Céline Jegou, Mélissa Chouin, Laurent Boucard et David Jamin.
- Tous les **membres du comité de pilotage** : Nicolas Dalanson, Virginie Lequy, Sandy Depraetere, Stéphanie Blameuser, Mickaël Hebert, Romain Dutartre, Gaëlle Le Mao, Alice Lascaux, Sylvie Marquer, Fabrice Trevilly, Gilles Bouquet et Claire Gautier-Le Boulch.
- Et enfin, **Natacha Brzoska et Julie Pretot** pour le travail graphiste réalisé pour la publication de ce document.

